



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE (MESRS)

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

\*\*\*\*\*

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS  
ASSOCIES AU DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE  
DE GESTION

OPTION : SCIENCES DE GESTION

FILIERE : COMPTABILITE AUDIT ET CONTROLE DE GESTION

*THEME* :

**Analyse de la qualité du portefeuille de crédit d'un  
Système Financier Décentralisé (SFD) : cas du  
commissariat aux comptes de SIAN'SON Micro  
finance**

Présenté et soutenu par :

*FINDE Marie-Jeanne & YASSOUNDO A. Virginie*

Maître de Stage :

Ambroise TOKPODOUNSI

Représentant du cabinet PLURIEX

Maître de Mémoire

Dr Liamidi YESSOUFOU

Enseignant à la FASEG

**ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016**

LA FACULTE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET DE GESTION  
N'ENTEND DONNER AUCUNE  
APPROBATION NI IMPROBATION AUX  
OPINIONS ÉMISES DANS LE PRÉSENT  
MÉMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT  
ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À  
LEURS AUTEURS.

## **DEDICACE 1**

**A**

- ◆ Mon père Justin FIHOUNDE et
- ◆ Ma mère Afiavi française GBANHOUN

**Marie-jeanne FINDE**

## DEDICACE 2

A

- ◆ Mes parents : Azontodjè YASSOUNDO et Martine AFFEWE ;
- ◆ La famille KOUBIA et Ferdinand D. ASSOGBA ;
- ◆ Mes oncles Roger YASSOUNDO et Germain YASSOUDO

**Virginie YASSOUNDO**

## REMERCIEMENTS

Ce travail ne saurait connaître un aboutissement sans le concours d'augustes personnes à qui nous voudrions exprimer toute notre profonde gratitude.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

- ✿ Au Pr charlemagne IGUE, Doyen de la FASEG;
- ✿ Au Dr Liamidi YESSOUFOU, notre maitre de mémoire pour avoir accepté nous guider tout au long de ce travail; qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour sa disponibilité ;
- ✿ A tout le corps professoral de la FASEG pour la qualité des enseignements reçus d'une part, le goût et les fruits du travail bien fait qu'ils nous ont inculqués au cours de notre formation d'autre part;
- ✿ A Monsieur OKAMBAWA Codjo Iréné, DG du cabinet PLURIEX SARL pour son aide et son accueil;
- ✿ A Monsieur TOKPODOUNSI S. Ambroise, représentant du cabinet PLURIEX Bénin pour avoir accepté de diriger ce travail, malgré ses multiples occupations;
- ✿ A son Excellence M. le président du jury et les honorables membres du jury, pour avoir accepté de sacrifier une partie de leur temps pour apprécier ce travail ;
- ✿ A ma princesse Kealy Clémence Gbénahou DEGUENON ;
- ✿ A mon mari Jonathan A. Enou DEGUENON ;
- ✿ A ma tante DEGUENON Inès et DEGUENON Kenneth pour leur confiance, soutien et conseil ; que Dieu vous comble ;
- ✿ A ma tante GBANHOUN Audrey pour son soutien et conseil depuis mon enfance ;
- ✿ A tous les amis de promotion pour les joies et peines partagées ensemble.

A ma grande sœur Thérèse YASSOUNDO pour ton soutien financier et moral ;

✿ A mon cher Roger OFFRAN pour tes efforts ; mes frères ; mes sœurs ; cousins et cousines pour votre assistance ;

✿ A la famille SANOU ; HOUNZANGBE ; KINPONWE pour votre soutien équilibré ;

✿ A mes chers Arsène KOUBIA , Narcisse KOUBIA et Jeanne KOUBIA pour votre soutien financier et moral.

✿ A Mr AVODE Gildas Estache Y. pour tes efforts et ton soutien.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenu
<b>AMAB</b>	: Assurance Mutuelle Agricole du Bénin
<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BID</b>	: Banque Islamique du Développement
<b>BG</b>	: Balance Générale
<b>CAC</b>	: Commissariat aux comptes
<b>CSFP</b>	: Crédit Suisse Financial Product
<b>DG</b>	: Directeur général
<b>FAAR</b>	: Fonds d'Appuis au développement des Activités en milieu Rural
<b>FECECAM</b>	: Faïtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
<b>FEDAS</b>	: Fédérale d'Assurance
<b>FNM</b>	: Fonds National de la Micro finance
<b>IMF</b>	: Institution des Micro Finance
<b>MCPP</b>	: Micro Crédit aux Plus Pauvres
<b>OECCA</b>	: Ordres des Experts Comptables et Comptables Agrées
<b>PIAM</b>	: Programme Intégré d'Appuis à la Micro finance
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unis pour le Développement
<b>RMCR</b>	: Réseau de Micro-institution de Croissance de Revenues
<b>SFD</b>	: Système Financier Décentralisé
<b>UMOA</b>	: Union Monétaire Ouest Africaine

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: La gestion du risque.....	34
Figure 2: Représentation de l'évolution du portefeuille de crédit .....	42
Figure 3: Représentation de l'évolution des crédits en souffrance de 2013 à 2015 .....	43
Figure 4: Représentation de l'évolution des crédits sains de 2013 à 2015 .....	43
Figure 5: Représentation du taux de couverture du risque de 2013 à 2015 .....	46

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution du portefeuille de crédit de 2013 à 2015 .....	41
Tableau 2: Evolution des crédits en souffrance de 2013 à 2015.....	42
Tableau 3: Evolution des crédits sains de 2013 à 2015 .....	43
Tableau 4: Portefeuille à risque de 2013 à 2015 .....	44
Tableau 5: Taux de couverture du risque .....	45
Tableau 6: Evolution du taux de perte des créances .....	46
Tableau 7: Quels réponses données par les agents de crédit.....	d
Tableau 8: Tableau d'échantillonnage .....	e

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET LE DEROULEMENT DU STAGE .....	4
SECTION 1: PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	5
SECTION 2: DEROULEMENT DU STAGE ET LES OBSERVATIONS.....	12
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	17
SECTION 1: CADRE THEORIQUES DE L'ETUDE .....	18
SECTION 2: METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR L'ANALYSE DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT. ....	34
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS ET APPROCHES DE SOLUTION. 39	
SECTION 1: LE PROCESSUS DU REMBOURSEMENT, LES TYPES DU MODELE DE GARANTIE ET L'EVOLUTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT .....	40
SECTION 2: VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	47
CONCLUSION .....	52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	55
TABLE DES MATIERES .....	G

# INTRODUCTION

Secteur incontournable, la micro finance, à travers les activités de crédit et d'épargne, est devenue de nos jours un instrument de réduction de la pauvreté et d'inclusion financière pour faire face efficacement aux besoins des pauvres. Elle est maintenant présente dans plusieurs pays, mais subit les contrecoups de la crise financière et économique mondiale.

Selon Camara (2006) « la micro finance ou « la banque des pauvres » est l'ensemble des services financiers délivrés dans un cadre formel et destinés aux populations à faibles revenus n'ayant pas accès au système bancaire classique mais exerçant une activité économique ou un projet économique».

L'offre des services de crédits pour les populations exclues des systèmes financiers classiques a eu une forte augmentation sur ces dernières années dans plusieurs pays.

La micro finance permet de faire le rapprochement des populations exclues du système bancaire. Elle offre des services dans les zones rurales et certains centres urbains.

La micro finance dans les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) joue un rôle important pour la population qui se trouvait en marge du système bancaire classique. Cette population n'arrivant pas à accéder à des services financiers était en marge de l'œuvre de développement économique des pays. C'est ainsi que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) a décidé en 1994 de promouvoir de nouveaux intermédiaires financiers dont les systèmes financiers décentralisés.

L'analyse de la qualité du portefeuille de crédit joue un rôle important pour la gestion saine et prudente du portefeuille afin d'assurer la viabilité du Système Financier Décentralisé (SFD). C'est dans ce cadre que la BCEAO par l'instruction n°006-06-2010 relative au commissariat aux comptes au sein des Systèmes Financiers Décentralisés dans les Etats de l'UMOA fixe les dispositions organisant le commissariat aux comptes.

Les auditeurs, qu'ils soient internes ou externes sont tenus d'effectuer un certain nombre de contrôles permettant de limiter les risques et d'apporter des

solutions aux dysfonctionnements liés à l'exploitation d'un SFD en vue d'assurer sa pérennité.

Les auditeurs externes légaux (les commissaires aux comptes) ont pour mission la vérification des comptes en vue de leur certification. Cette vérification fait l'objet de rapport dans lequel le commissaire aux comptes se prononce sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la société. Ils doivent aider ces entreprises à améliorer leur gestion en leur faisant des recommandations.

Dans cette optique, Il est effectué depuis l'exercice clos au 31 décembre 2014 une mission de commissariat aux comptes à SIA N'SON Micro finance. Au cours de cette mission à SIA N'SON Micro finance, le commissaire aux comptes met en œuvre des diligences de manière à cibler les risques et à s'assurer que les comptes sont réguliers, fiables et donnent une image sincère et fidèle du résultat et de la situation financière du SFD.

En effet, Le portefeuille de crédit est un élément très important au sein d'un SFD car sa pérennité dépend de la qualité de celui-ci. Compte de l'importance du portefeuille de crédit dans la continuité de l'exploitation, le thème de notre travail s'articule sur « l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit d'un SFD : cas de SIA N'SON Micro finance ».

Ce thème sera développé à travers un plan qui s'articulera autour de trois grands chapitres:

- ❖ le premier chapitre est consacré à la présentation du cadre institutionnel du cabinet PLURIEX Sarl et celle de l'institution de SIA N'SON micro finance;
- ❖ le second chapitre présente le cadre théorique et la méthodologie de notre étude ;
- ❖ le troisième chapitre est réservé à la présentation des résultats et aux approches de solutions.

**Chapitre 1**  
**Présentation du cadre  
Institutionnel de l'étude et le  
déroulement du stage**

Ce chapitre comporte deux sections ; la première décrit la présentation du cabinet PLURIEX et celle de la micro finance SIA N'SON la seconde décrit le déroulement du stage et les observations.

## **Section 1: Présentation du cadre institutionnel de l'étude**

Dans cette section nous présentons le cabinet PLURIEX et la micro finance SIA N'SON.

### **Paragraphe 1: Présentation du cabinet PLURIEX SARL**

Ce paragraphe s'intéresse à la présentation de PLURIEX à travers son historique et ses activités et puis, à travers son organisation et son fonctionnement

#### **A- Historique et activités du cabinet PLURIEX SARL**

##### **1- Historique du cabinet PLURIEX SARL**

Le cabinet PLURIEX SARL est créé en 2005 sous forme d'établissement à Cotonou au Bénin. Au lendemain de la création de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECCA - Bénin), le cabinet a été transformé en juillet 2010 en une SARL au capital social de un million (1 000 000) F CFA avec la dénomination PLURIEX SARL. Le cabinet a son siège social à AGLA au 71 BP 401.

Le cabinet PLURIEX Sarl est un cabinet international implanté dans six (06) pays d'Afrique à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burundi, le Rwanda, Djibouti et aux Iles Comores.

##### **2- Activités du cabinet PLURIEX SARL**

PLURIEX Sarl est un cabinet international indépendant spécialisé dans l'audit contractuel ou légal, la comptabilité, le conseil juridique et fiscal, l'expertise comptable et juridique, la micro finance, les études et recherches.

Le cabinet PLURIEX Sarl est bien structuré et intervient dans beaucoup de domaines d'activités. C'est une société qui se consacre aux différents problèmes systémiques de l'entreprise, donc des organisations publiques et

privées et de leur environnement. L'organisation interne, les moyens mis en œuvre, la rigueur et la finesse dans la réalisation de ses travaux augurent du prestige qu'il détient au Bénin et en Afrique de l'Ouest (en général) dans les domaines d'audit et de commissariat aux comptes.

## **B- Organisation du cabinet PLURIEX Sarl**

Le cabinet PLURIEX Sarl est bien structuré et intervient dans beaucoup de domaines d'activités. C'est une société qui se consacre aux différents problèmes systémiques de l'entreprise, donc des organisations publiques et privées et de leur environnement. L'organisation interne, les moyens mis en œuvre, la rigueur et la finesse dans la réalisation des travaux augurent du prestige qu'il détient au Bénin et en Afrique de l'Ouest (en général) dans les domaines d'audit et de commissariat aux comptes. L'organisation du cabinet est scindée en deux à savoir :

- ❖ l'organisation administrative;
- ❖ et l'organisation technique.

### **1- Organisation administrative**

Elle est composée d'un secrétariat général, d'un secrétariat particulier et d'un service comptabilité

#### **❖ Secrétariat Général**

Le Secrétaire Général conseille l'Associé-Gérant sur l'organisation administrative du cabinet. Il assure l'intérim de l'Associé-Gérant en cas d'absence. Il gère avec ce dernier les grands dossiers du cabinet. Il explore le marché et identifie les pistes de conclusion des marchés de prestation pour le cabinet et les soumet à l'Associé-Gérant. Le Secrétaire Général rend compte directement à l'Associé-Gérant. Il organise la vente des ouvrages réalisés par le cabinet et gère les rendez-vous et les voyages de l'associé-Gérant. Il assure la bonne gestion des courriers internes (arrivés et départs). Il assure parfois la saisie des rapports de mission du cabinet et veille à leur bon archivage. Il assure la bonne gestion documentaire du cabinet.

### ❖ **Secrétariat particulier**

La secrétaire particulière du DG est chargée de l'accueil, de la mise à jour de l'agenda de l'associé-gérant, de l'organisation de la documentation du cabinet, de l'émission et de la réception du courrier et de la messagerie.

### ❖ **Service Comptabilité**

Le comptable enregistre de façon chronologique les opérations comptables du cabinet. Il élabore mensuellement les états de salaires en observant les retenues. Il déclare et paie les cotisations sociales et fiscales pour lesquelles le cabinet est redevable ou assujetti. Le comptable édite trimestriellement la balance des comptes du cabinet et les statistiques de gestion qu'il soumet à l'appréciation de l'Associé-Gérant. Il élabore en fin d'année les états financiers du cabinet.

En plus de l'organisation administrative qui s'occupe de la gestion interne, le cabinet a une organisation technique bien structurée.

## **2- Organisation technique**

L'organisation technique du cabinet PLURIEX Sarl comporte quatre départements à savoir : Le département d'audit et commissariat aux comptes ; le département recherche, formation et publication ; le département juridique et fiscal ; et enfin le département conseils, études et organisation.

### ❖ **Audit et commissariat aux comptes**

Il est animé par le gérant qui a, à son actif plus de vingt (20) années d'expériences professionnelles. Pour garantir de bons résultats aux clients, le gérant s'est entouré de collaborateurs aux compétences variées, qui travaillent en équipe.

### ❖ **Département recherche, formation et publication**

Les missions sont supervisées par un doctorant expérimenté. Il réalise les formations, des séminaires, des conférences à l'endroit des entreprises, ainsi que la publication d'ouvrages scientifiques.

## ❖ **Département Conseils, études et organisation**

Les différentes missions de ce département sont supervisées par un chef de mission expérimenté. Il réalise les missions telles que : les consultations en gestion aux entreprises ; les études, le développement et l'évaluation des projets internes et externes ; l'élaboration des manuels de procédures aux entreprises (clients) ; les audits organisationnels des clients ;

Ces départements opèrent suivant des relations fonctionnelles et hiérarchiques traduites par l'organigramme.

### **C- Moyens mis en œuvre et domaines de compétence du cabinet**

Dans ce paragraphe nous exposerons dans un premier temps les moyens mis en œuvre et puis, nous décrirons dans un second temps les domaines de compétences du cabinet.

#### **1- Moyens mis en œuvre**

Le cabinet met en œuvre d'importants moyens pour la réalisation de ses missions. Il dispose :

- ❖ d'un expert-comptable diplômé;
- ❖ de cinq (5) spécialistes avérés en finance, fiscalité, recherche et en organisation;
- ❖ de dix collaborateurs expérimentés stagiaires ou non.

Le cabinet PLURIEX Sarl a recours aussi au service de freelance (collaborateurs extérieurs) dans le but de la diversification de ses activités par la composition d'équipes pluridisciplinaires.

#### **2- Domaines de compétence du cabinet PLURIEX Sarl**

PLURIEX Sarl est une société béninoise d'audit et d'expertise comptable gérée par un expert-comptable diplômé. Ce cabinet intervient dans de nombreux domaines d'activités à savoir : les recherches ; les études et évaluations ; les audits comptables et financiers, le conseil en gestion ; l'expertise judiciaire ; le montage de dossier, l'assistance en management ; la formation et le perfectionnement des cadres.

## **Paragraphe 2: Présentation de l'institution de SIA N'SON micro finance**

Dans ce paragraphe, nous allons faire la présentation de SIA N'SON Micro finance en général, sa mission, ses objectifs, son organisation et ses activités.

### **A- Vision et mission**

#### **1- Vision**

L'analyse du contexte actuel du Bénin a permis de formuler une vision claire pour l'institution : celle de « voir émerger une société dans laquelle les différentes couches sociales ont un accès équitable aux services financiers sociaux ».

#### **2- Mission**

SIA N'SON Micro finance a pour mission de « faciliter aux couches défavorisées l'accès aux services financiers et sociaux de qualité en vue d'améliorer de façon durable leurs conditions de vie.

### **B- Structure organisationnelle et fonctionnement de l'institution**

SIA N'SON Micro finance est un système financier décentralisé de type association. Il a son siège à Parakou. Il compte environ 9 antennes et 25 Bureaux répartis au centre et au nord du pays. Chaque Antenne est composée d'un Superviseur, des Chargés de crédit, un(e) caissier(e) et des animateurs. Le bureau est constitué d'un Agent de Guichet. Chaque Bureau est rattaché à une Antenne. Tout cela, pour faire un service de proximité aux bénéficiaires. Les organes de gestion de SIA N'SON Micro finance sont :

- l'Assemblée générale ;
- le Conseil d'Administration ;
- le Conseil de Surveillance ;
- la Direction exécutive.

### **C- Les partenaires de SIA N'SON Micro finance**

Ils sont les institutions avec lesquelles l'ONG SIA N'SON Micro finance collabore pour l'atteinte de son objectif.

Il s'agit du Consortium Alafia, la Cellule de Micro finance, la BOA-Bénin, l'Ecobank-Bénin, la Diamond Bank Bénin, le FNM, les communes du Borgou, le PNUD, la FEDAS, l'Imprimerie Express, AMAB, Plan Bénin, Care International, FECECAM, .....etc.

#### **D- Présentation des produits et services de SIA N'SON Micro finance**

SIA N'SON Micro finance offre à sa clientèle deux (02) types de services: les services non financiers et les services financiers. Ces services sont détaillés comme ci-après :

##### **1- Les services non financiers**

Avant la mise en place des crédits, SIA N'SON organise des séances d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation pour la bonne gestion des crédits. Ces séances permettent surtout aux clients de s'informer de façon générale sur l'ONG SIA N'SON et sur ses produits.

A ces séances s'ajoutent celles consacrées à l'alphabétisation des femmes, et qui sont organisées par la Direction Développement communautaire de l'ONG SIA N'SON.

##### **2- Les services financiers offerts**

Ainsi, l'on distingue actuellement à SIA N'SON MICROFINANCE quatre groupes de crédits à savoir :

- les crédits agricoles ;
- les crédits aux activités génératrices de revenus (AGR) ;
- les microcrédits aux plus pauvres ;
- les crédits sociaux.

Ces différents groupes de crédit sont répartis en crédits de groupe, de groupement et en crédits individuels. Ces différents types de crédit sont décrits de la manière suivante :

##### **a- Le crédit individuel**

SIA N'SON Micro finance consent des crédits individuels d'un montant variant de 100 000 FCFA à 5 000 000 FCFA, pour une durée maximale de 12 mois avec un taux d'intérêt de 1,5% constant le mois. Ce crédit est destiné au

financement des activités génératrices de revenus et est assorti obligatoirement d'une garantie réelle (parcelle, nantissement de biens ou gages sur véhicules ou d'une caution sur salaire). Cette garantie peut être la propriété de l'emprunteur lui-même ou celle d'une tierce personne appelée avaliseur. Le client peut solliciter une période de différé pouvant atteindre un mois au plus si son activité l'exige. Le premier crédit, appelé souvent crédit test n'excède pas 1 000 000 FCFA.

## **b- Les crédits de groupe et de groupement**

### **✓ Crédits de groupe**

Ce sont des crédits accordés aux membres de groupes de caution solidaire constitués de trois ou cinq clients au maximum. Les membres du groupe sont de la même couche socio-économique. Ils se choisissent eux-mêmes et s'entendent pour désigner leur responsable. Ils sont toujours au nombre de trois (03) ou cinq (05). Chaque membre du groupe possède sa propre activité et reçoit le même montant de crédit que les autres. Dans le groupe, chacun est étroitement lié au succès de l'entreprise de l'autre car, en cas de cessation de paiement de l'un, les autres prennent sur eux la responsabilité de rembourser son crédit ; c'est le principe de caution solidaire.

Le montant du crédit qu'un membre du groupe peut obtenir varie entre 50 000 FCFA et 250 000 FCFA pour une durée maximale de 12 mois avec un taux d'intérêt courant de 2% le mois. La périodicité de remboursement est mensuelle avec un délai de différé pouvant aller à un mois ou plus si l'activité menée l'exige. La garantie exigée est financière et est de 20% payable en deux tranches dont l'une de 10% lors des mises en place du crédit appelé épargne préalable et l'autre de 10% payable mensuellement au même moment que les remboursements du capital et des intérêts. Cette forme de garantie est appelée épargne obligatoire et est associée à la caution solidaire.

### ✓ **Crédits de groupements**

Les crédits de groupement sont constitués de 15 à 60 personnes formées en groupe de solidarité composé de 03 à 5 personnes. Les montants obtenus sont de 5000 à 250 000FCFA.

Le principe de caution solidaire s'observe d'abord au niveau du groupe de solidarité avant de l'étendre au groupement tout entier.

Ici, chaque membre du groupement reçoit un montant de crédit correspondant à la capacité de remboursement de son entreprise.

Les membres du groupement doivent provenir de la même couche socio-économique. Ils se choisissent eux-mêmes et désignent leurs responsables. Dans le groupement, chacun est étroitement lié au succès de l'entreprise de l'autre car, en cas de cessation de paiement de l'un, les autres prennent sur eux la responsabilité de rembourser son crédit.

Le taux et la durée sont identiques à ceux des autres crédits. Le remboursement est mensuel avec une durée de remboursement allant de quatre mois à six mois au plus.

A ces types de crédits s'ajoutent les produits ci – après : le warrantage, le FAAR, la MCPP, le PIAMF, AGR, et la BID.

## **Section 2: Déroulement du stage et les observations**

Cette section annonce d'une part les travaux effectués au cours du stage et les observations c'est-à-dire les forces et faiblesses de l'institution SIA N'SON d'autre part.

### **Paragraphe 1: Travaux effectués au cours du stage**

Notre stage dans le cabinet a durée trois mois (3) ; durant les mois d'avril à juillet. Les travaux réalisés dans l'administration du cabinet en particulier au Service Comptabilité et ceux réalisées au cours des différentes missions.

## **1- Travaux réalisés à la comptabilité**

En vue d'approfondir nos connaissances théoriques en comptabilité par les pratiques, le Directeur Général du Cabinet PLURIEX Sarl a décidé de nous mettre à la comptabilité de son cabinet pendant quelques mois. Les travaux effectués à la comptabilité sont les suivants :

- ❖ classement des pièces comptables ;
- ❖ saisies des pièces ;
- ❖ analyse et contrôle des comptes.

Après cette expérience professionnelle en comptabilité, le DG a décidé de nous associer à une équipe technique.

## **2- Travaux réalisés au cours des différentes missions**

Il s'agit d'une mission de commissariat aux comptes proprement dite. Au cours de cette mission nous nous sommes occupés du contrôle des comptes à savoir, les comptes des immobilisations et les charges de personnel. Seuls les deux premiers contrôles de comptes seront présentés dans le cadre de ce mémoire.

### **➤ Le contrôle des immobilisations**

Les objectifs assignés à ce contrôle se présentent comme suit :

- ✓ s'assurer de la présentation correcte des comptes au bilan ;
- ✓ s'assurer que les charges immobilisées figurant au bilan sont justifiées ;
- ✓ s'assurer que les montants inscrits aux postes d'immobilisations corporelles et incorporelles correspondent réellement aux biens dont SIA N' SON Micro finance est propriétaire ;
- ✓ s'assurer que les montants figurant au bilan en dépôts et cautionnements correspondent réellement aux sommes versées par SIA N' SON Micro finance.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en œuvre plusieurs diligences à savoir :

- ✓ établissement d'un tableau récapitulatif des charges immobilisées, des immobilisations corporelles et incorporelles faisant apparaître la situation

à l'ouverture, les mouvements et la situation à la clôture (Valeur brute, amortissement et valeur nette comptable).

- ✓ recoupement du tableau récapitulatif avec le bilan, la balance générale, le grand livre et le compte de résultat.
- ✓ contrôle de toutes les acquisitions enregistrées en remontant aux pièces justificatives.
- ✓ vérification de la bonne comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations incorporelles dans les comptes de « Charges immobilisées » ;
- ✓ Pour les cessions d'immobilisations, nous avons :
  - Apprécié les documents justificatifs (factures, autorisations, encaissement des prix, les actes de mutation etc.)
  - vérifié que la valeur brute et les amortissements ont été annulés des comptes et du fichier des immobilisations ;
  - vérifié les comptes de charges afin de s'assurer qu'aucune immobilisation n'est comptabilisée en charges.
  - Nous sommes intéressés au PV d'inventaire physique des immobilisations effectué au 31/12/2015 et nous l'avons recoupé avec le fichier des immobilisations

Ces diligences nous ont permis de constater des irrégularités comptables et fiscales, notamment un mauvais prélèvement de l'AIB (Acompte sur l'impôt assis sur le bénéfice), la comptabilisation d'un matériel informatique en charge, etc.

### ➤ **Le contrôle sur les salaires**

Les objectifs assignés à ce contrôle sont de:

- ✓ s'assurer de la concordance entre les éléments du livre de paie et ceux figurant dans les comptes ;
- ✓ s'assurer que toutes les charges enregistrées sont effectivement rattachées à l'exercice 2015 ;
- ✓ s'assurer que les primes et indemnités sont comptabilisées dans le compte

des charges de personnel;

- ✓ vérifier l'exactitude des informations enregistrées dans le compte "Charges de personnel" à partir du recoupement avec les charges sociales et fiscales ;

Les diligences que nous avons mises en œuvre sont :

- ✓ établir un état récapitulatif des charges de personnel au 31/12/2015 par nature en tenant compte de la classification figurant dans la balance ;
- ✓ recouper l'état avec le compte de résultat, la balance générale et le grand-livre ;
- ✓ vérifier si les frais de personnel pris en compte dans les charges de
- ✓ vérifier les impôts et taxes sur salaires payés au cours de l'exercice avec les déclarations et les pièces de règlement ;

Ces diligences nous ont permis de relever des insuffisances dans le cadre du traitement de la rémunération des intérimaires, d'une prime de résultat allouée mais mal comptabilisée, d'une mauvaise comptabilisation des charges sociales et fiscales sur salaires. Ces réserves ont été rédigées dans un mini mémoire et ont été traduites plus tard dans le rapport de contrôle interne.

## **Paragraphe 2: Observations**

Ce paragraphe annonce les forces et les faiblesses de l'institution SIA N'SON.

### **A- Forces**

- ✓ L'accessibilité des produits à toutes les couches sociales ;
- ✓ La disponibilité de la liquidité ;
- ✓ L'existence de manuel de procédure financière, des budgets d'investissement et de fonctionnement ;
- ✓ L'existence d'un logiciel performant de gestion ;

## **B- Les faiblesses**

Il convient de noter que la gestion de la micro finance SIA N'SON est caractérisée par un certain nombre de difficultés qui ont des incidences négatives sur elle. Au nombre de ces incidences négatives, on peut citer :

- ✓ Manque d'un accueil chaleureux accessible à tous au niveau du guichet ;
- ✓ L'insuffisance de la main d'œuvre (les stagiaires s'avèrent souvent nécessaires) ;
- ✓ Problème d'asymétrie d'informations des demandeurs de crédits ;
- ✓ L'inexistence d'outil permettant de vérifier l'exactitude des informations fournies par les emprunteurs lors de l'entretien ;
- ✓ L'étude peu optimale des dossiers de demande de crédit ;
- ✓ Difficulté de suivi réel du crédit après déblocage ;
- ✓ L'existence d'impayés ;
- ✓ Longue procédure d'octroi de crédit.

**Chapitre 2**  
**Cadre théorique et méthodologie de  
recherche**

Dans ce chapitre, nous allons parler du cadre théorique et de méthodologie de la recherche.

## **Section 1: Cadre théoriques de l'étude**

Dans cette section, nous essayerons de présenter d'une part la problématique, les intérêts, les objectifs et les hypothèses de notre étude

### **Paragraphe 1: Problématique, intérêt, objectifs et hypothèses de l'étude**

Dans le premier paragraphe, nous présenterons la problématique, l'intérêt, les objectifs et les hypothèses de l'étude.

#### **A- Problématique et intérêt de l'étude**

##### **1- Problématique**

Le développement d'un pays passe par la réussite des investissements réalisés par les agents économiques dans les différents secteurs d'activité. Pour y parvenir, des variétés de concours sont offerts à ces agents économiques initiateurs de bons projets, soit par les banques et les établissements financiers, soit par le secteur de micro finance qui participent activement au financement de l'économie béninoise.

Selon SERVET (2006), « les services financiers offerts par les organisations de micro finance sont multiples. Il s'agit de prêt, de dépôt rémunérés ou non ». L'analyse du portefeuille de crédit joue un rôle important pour la gestion saine et prudente du portefeuille afin d'assurer la viabilité de l'institution.

Le crédit peut être défini comme : « un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèce consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance ». Cette définition fait ressortir les notions telles que : la confiance qui est le socle du crédit, le temps qui est évoqué à travers le délai de paiement accordé, le risque qui est sous-tendu par la promesse faite par l'emprunteur au prêteur.

Notre mission à SIA N'SON a abouti aux premières observations qui sont:

- la malhonnêteté de certains clients par rapport au remboursement ;
- la mauvaise qualité des procédures mises en place pour l'octroi du crédit ;
- la mauvaise étude de la population cible ou de la clientèle choisie par les agents économiques de SIA N'SON dans le processus d'octroi de crédit.

Aujourd'hui, la situation des impayés dans la micro finance SIA N'SON est devenue une préoccupation majeure malgré la nouvelle politique de crédit adoptée, les missions d'inspection et les différentes formations au profit des techniciens de l'institution en matière de gestion de portefeuille de crédit.

En effet, les crédits en souffrance ont doublés entre 2011 et 2013. Ce qui fait un véritable manque à gagner en ce sens qu'il faudra mettre en place un montant de prêt devant générer un bénéfice équivalent au montant perdu. Le montant des crédits en retard de plus de 90 jours est passé de 205 218 603 FCFA en 2014 à 265 498 606 FCFA en 2015 soit une hausse de 29,37%. Ces statistiques doivent non seulement inquiéter les dirigeants mais aussi les chercheurs pour corriger les dysfonctionnements afin de réguler le secteur.

Cependant, pour SIA N'SON Micro finance l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit semble être la meilleure solution. Ainsi, nous pouvons formuler la question principale suivante :

- Qu'est-ce qui explique l'augmentation grandissante du portefeuille de crédit de SIA N'SON Micro finance ?

De cette question principale découlent les questions spécifiques suivantes :

- Quelle est la cause de la dégradation du portefeuille de crédit?
- Qu'est-ce qui explique la mauvaise couverture des risques de crédit?

De ces questions de recherche, découlent plusieurs objectifs et hypothèses que nous présenterons dans la rubrique suivante après avoir parlé de l'intérêt de l'étude.

## **2- Intérêt**

Le choix de ce thème à une importance pour SIA N'SON Micro finance, le lecteur et nous-mêmes.

### **Pour SIA N'SON Micro finance :**

Le portefeuille de crédit est un élément très important au sein de notre SFD car sa pérennité dépend de la qualité de celui-ci. De ce fait, le personnel et les dirigeants doivent avoir connaissance de l'état du portefeuille afin de prendre les décisions qui s'impose pour la suivie de l'institution.

### **Pour le lecteur :**

Cette étude sera un outil d'aide à la compréhension de la démarche d'analyse de qualité du portefeuille, qui consiste à l'analyse des indicateurs (PAR et taux de perte), contrôle du système d'information, contrôle des crédits. Comprendre la structuration du portefeuille de crédit.

### **Pour nous même :**

A notre niveau, ce thème nous permettra d'appliquer nos connaissances théoriques acquises lors de notre formation. Approfondir nos connaissances dans le domaine de micro finance et nous préparer d'avantage sur le plan professionnel.

## **B- Objectifs et hypothèses de l'étude**

### **1- Objectifs de l'étude**

Comme la plupart des SFD, la SIA N'SON a pour but essentiel d'œuvrer pour la promotion du monde rural à travers l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et la lutte contre la pauvreté par la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédit à ses membres. Les objectifs de l'étude se situe à la fois sur un plan général et sur un plan spécifique.

- **Objectif général**

L'objectif général est d'analyser la qualité du portefeuille de crédit.

- **Objectifs spécifiques**

- Identifier la cause de la dégradation du portefeuille du crédit ;
- Apprécier les garanties fournies pour la couverture des risques de crédits.

## 2- Hypothèses

Pour atteindre ces objectifs, nous avons formulé des hypothèses devant servir de base à la collecte des informations. Ces hypothèses sont au nombre de deux et s'énoncent comme suit :

**Hypothèse 1** : Le non remboursement des crédits par les bénéficiaires est à la base de la dépréciation du portefeuille de crédit de SIA N'SON;

**Hypothèse 2** : La politique d'appréciation des garanties à SIA N'SON affecte la couverture des risques de crédit.

Une fois les objectifs de recherche formulés et les hypothèses articulées, nous présenterons la revue de littérature.

### Paragraphe 2: Revue de littérature

La synthèse des débats scientifiques sur les concepts théoriques fondamentaux du terme serait d'un atout indésirable à l'efficacité de la présente recherche.

#### A- Clarification conceptuelle

Ce paragraphe est entièrement consacré à la clarification de quelques concepts clés tels que le portefeuille à risque, le crédit, et les créances en souffrance.

##### ✓ Portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit encore appelé encours de crédit est le montant du capital restant dû sur les crédits consentis par l'institution. Il est la raison d'être de toute institution de crédit, car c'est le principal actif qui génère de revenus (intérêts et commissions).

##### ✓ Crédit

L'étymologie du mot crédit vient du verbe latin « credere » qui signifie croire, faire confiance. En effet, « faire crédit, c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effective d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger

couru; danger de perte de partielle ou totale que comporte la nature même du service » Dutailis, cité par BOUDINOT & FRABOT (1978).

Les crédits classés selon la BCEAO soient en crédits sain ou en souffrance, feront l'objet d'étude dans les points qui suivent :

- **Les crédits sains**

Ce sont les crédits accordés aux clients variant en fonction de la périodicité, dont l'échéance au moins est respectée. Il s'agit des crédits à court, moyen ou long terme (Instruction n°03 de la BCEAO, article 2 : 2002).

- **Les crédits en souffrance**

Il s'agit du montant total des crédits accordés aux membres adhérents ou bénéficiaires à court, moyen et long terme dont une échéance au moins est restée impayée depuis plus de trois mois (Instruction n°04 de la BCEAO, article 2 : 2002).

- ✓ **Notion d'impayé**

On parle d'impayé lorsqu'à l'échéance le crédit n'est pas remboursé dans son intégralité (principal+ intérêt) par l'emprunteur. Cela permet de calculer le taux d'impayés qui est égal à la division du montant d'impayé (principal+ intérêt) par le montant accordé majoré des intérêts. Les impayés impliquent une situation d'insolvabilité de la part du bénéficiaire du crédit.

- ✓ **Le remboursement**

C'est l'entrée en possession des fonds prêtés. Le remboursement peut s'effectuer à l'échéance ou avant l'échéance. Dans ce dernier cas, on parle de remboursement anticipé.

## **B- Synthèse des travaux antérieurs**

A travers cette rubrique, une synthèse critique de la littérature sur le sujet sera réalisée pour nous imprégner des analyses des travaux antérieurs.

Selon le Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP, 1998), « le succès de la micro finance est lié au caractère innovant des méthodologies de crédit, qui sont développées à la fois pour réduire le coût des petits crédits, non garantis accordés à un grand nombre de clients pauvres, et pour maintenir des

taux de remboursement élevés ».

En nous appuyant sur les écrits antérieurs, nous essayerons de comprendre le portefeuille de crédit et les indicateurs de la qualité.

## **I. Portefeuille de crédits et les indicateurs de qualité**

La source de risque la plus importante pour une institution financière réside dans son portefeuille de crédits. Non seulement **le portefeuille de crédits** est – et de loin - l'actif le plus important pour une IMF, mais en outre, la **qualité** de cet actif et donc le risque qu'il pose pour l'institution, est assez difficile à mesurer. Pour les institutions de micro finance, dont les crédits, typiquement, ne sont pas couverts par des garanties facilement réalisables, la qualité du portefeuille est absolument cruciale.

### **1. Typologie des crédits**

Selon Nicolas BLONDEAU (2006), il existe trois types de prêts : le prêt individuel, le prêt pour groupe de 3 à 5 personnes et le prêt pour groupe solidaire (de 20 personnes environ). De façon générale dans les institutions de micro finance, il existe deux types de crédits le crédit individuel et le crédit de groupe solidaire.

D'après CGAP (1998), les méthodologies de crédit peuvent être classées en deux grands groupes : les modèles de crédits individuels et les modèles de crédits de groupes (crédit solidaire). De ce fait, nous allons voir au point suivant le crédit individuel.

#### **1.1. Le crédit individuel**

Le crédit individuel est un crédit qui est octroyé à une seule personne et nécessite particulièrement une garantie matérielle physique ou en nature. BOYE & al (2009) « ce crédit, qu'il soit octroyé par une banque ou un SFD, est accordé en se fondant sur la capacité du client à présenter à l'institution financière des garanties de remboursement et un certain niveau de sécurité ». Il porte généralement sur un projet d'investissement précis (financement du fonds de roulement ou investissement physique). Le paragraphe suivant va nous permettre de comprendre le crédit solidaire.

## **1.2. Le crédSit solidaire**

Le système de crédit solidaire a été créé par les Systèmes Financiers Décentralisé (SFD). Il fait appel à la caution solidaire des membres du groupe. Selon BOYE, HAJDENBERG et POURSAT (2009), « pour compenser l'absence de garantie matérielle, les emprunteurs se constituent en groupes de cinq personnes et se portent "cautions solidaire" : si un des membres du groupe ne rembourse pas son crédit, les autres devront rembourser à sa place ». Ce type de crédit permet de réduire les coûts des opérations en remplaçant les petits crédits par un crédit unique pour un groupe plus large. Il permet de contourner l'obstacle de la garantie classique pour les petits emprunteurs qui n'ont pas d'actifs. Le système de crédit solidaire a certes des avantages, mais en réalité dans la pratique cette méthode n'est pas aussi simple. A l'étape suivante, nous allons voir les caractéristiques du crédit.

## **2. Les caractéristiques du crédit**

Plusieurs éléments entrent en jeu au niveau d'un crédit notamment le taux d'intérêt la garantie, la durée. Ces différents éléments sont importants lors de la mise en place d'un crédit. A cet effet, nous allons aborder la notion de taux d'intérêt au paragraphe suivant.

### **2.1. Le taux d'intérêt**

CHERIF (2008) « le taux d'intérêt est l'une des variables qui intéresse le plus les économistes et les analystes au sein des entreprises, des administrations et du système bancaire du fait essentiellement de sa relation avec les rendements des investissements ».

Pour JURA (2003), le taux d'intérêt est le montant versé au prêteur pour l'indemniser de la non-jouissance de son capital.

Selon CAMARA (2006), « les opérations de crédit demeurent dans la plus part des IMF la principale source de revenus. Il convient donc que le taux d'intérêt appliqué à ces prêts soit calculé de sorte que le SFD puisse non seulement couvrir l'ensemble de ses charges mais aussi surtout de dégager des bénéfices ». La formule ci-après permet de calculer de façon simple le taux

d'intérêt effectif (TIE).

$$x = \frac{FG + CI + CR + K + PP}{1 - CI}$$

FG : Frais généraux

CI : créances irrécouvrables

CR : Coûts des ressources

K : taux de capitalisation

PP : Produit des placements

## **2.2. Dossier de crédit**

Cette étape nécessite une analyse approfondie sur toutes les informations sur le client par rapport à son activité. L'agent de crédit doit prendre toutes informations utiles à la prise des décisions. CAMARA (2006), « à travers un travail minutieux, il doit ressortir les points suivants sur le client (son activité ; son expérience professionnelle ; ses relations commerciales et notamment celles avec les autres institutions financières ; sa situation et ses responsabilités familiales ; ses motivations pour l'affaire).

Selon le Programme d'Appui à la Mobilisation de l'Épargne dans la Francophonie (PAMEF 1997) les conditions nécessaires pour l'obtention d'un crédit sont :

- le délai minimum de fonctionnement du compte ;
- présenter un document banquable;
- avoir des garanties.

L'étape suivante après le montage du dossier de crédit est l'approbation du dossier.

## **2.3. L'approbation du dossier de crédit par le comité de crédit**

Le comité de crédit est un groupe de personnes spécialisées dans l'étude des risques et des engagements à prendre ou pas pour accorder un financement. Il se prononce sur l'acceptation ou le refus du dossier du client. Nous allons passer au décaissement au point suivant.

## **2.4. Le décaissement**

Toutefois, après un avis favorable par un procès-verbal du comité de crédit sur le dossier de crédit du client, le chargé de prêt transmet fidèlement aux

clients demandeurs de crédit les résolutions du comité de crédit selon que le dossier est rejeté, suspendu ou accepté (PAMEF, 1997).

Après, il prépare le contrat de tout dossier accepté puis soumet au membre bénéficiaire pour signature. Après cette étape de décaissement, nous parlerons du suivi du crédit au point suivant.

## **2.5. Le suivi du crédit**

Le suivi du crédit est une activité importante, car il permet de se rendre compte immédiatement ce que le client fait avec le crédit octroyé. BOYE (2009) « le suivi est important car il implique un contact fréquent entre l'institution et son client avec des visites régulières ». Il permet de diminuer aussi le risque de non-paiement à l'échéance. L'étape suivante après le suivi est le remboursement.

## **2.6. Le remboursement de crédit**

Selon MARTINET, (2005), le remboursement est le paiement par une personne physique ou morale d'une somme due.

Dans le cas d'un prêt, le remboursement correspond donc à la restitution par un créancier de la somme empruntée. Selon les spécificités du contrat de prêt, le remboursement a eu lieu en partie au cours du contrat ou en totalité à la fin.

Cependant, au point suivant, nous allons aborder les causes et les conséquences des impayés.

## **2.7. Les causes et conséquences des impayés**

Les causes et les conséquences des impayés sont multiples au sein d'un SFD. Au paragraphe suivant nous allons détailler ses causes.

### **2.7.1. Les causes des impayés**

Selon Constant NGAY- MUNGA (2003), les causes des impayés dans une institution de micro finance, peuvent être regroupées en 3 catégories :

- causes liées à l'institution (insuffisance ou manque de suivi, dossiers de prêts mal étudiés, etc.)

- causes liées à l'emprunteur (mauvaise gestion, mauvaise foi, détournement d'objectif etc.)
- causes externes (décisions gouvernementales, fluctuation des prix, sécheresse etc.).

### **2.7.2. Les conséquences des impayés**

Selon Claude ROYER (2002), plusieurs coûts directs et indirects sont rattachés à une situation de délinquance. La liste suivante en énumère quelques-uns : retarde la perception des revenus d'intérêts; diminue la viabilité de l'institution; diminue la vitesse de rotation du portefeuille de crédit; diminue la productivité des actifs; retarde l'accès à l'autonomie financière (s'il y a lieu); c'est une situation contagieuse; affecte négativement le moral et la motivation des employés (efficacité).

Alors point suivant, nous allons voir les indicateurs de qualités du portefeuille de crédit.

### **2.8. Les indicateurs de qualités du portefeuille de crédit**

Les dirigeants de l'entreprise ont besoin de toutes les informations pour mieux diriger et gérer leurs entreprises.

#### **➤ Définition de la qualité**

Selon WEILL Michel (1999) « la qualité de l'entreprise est associée à l'image que des parties prenantes ont d'elle ». DAUDIN et TAPIERO, (1996), ont définis la qualité « comme la recherche de l'excellence ». De façon résumée, on peut dire que la qualité est la satisfaction recherchée par toutes les parties prenantes. Ainsi, les dirigeants de l'entreprise se battent toujours à la recherche de cette qualité.

Pour Jean Marie GOGUE (2005), la qualité d'un produit ou d'un service est son aptitude à satisfaire les utilisateurs.

Selon l'atelier Numéro 9 de la BCEAO Janvier 2009, il y a 6 indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit qui sont jugés les plus pertinents pour suivre les performances du réseau en matière de gestion du crédit :

- portefeuille à risque 30 jours (5%) ;
- portefeuille à risque 90 jours (3%) ;
- portefeuille à risque 180 jours (2%) ;
- dotation aux provisions ;
- taux de couverture des provisions ( $> 40\%$ ) ;
- taux de perte sur créance (1%) ;

Ces indicateurs de la qualité doivent faire l'objet d'un suivi régulier par les dirigeants d'une institution de crédit. Alors, à cet effet, nous allons détailler la classification du portefeuille à risque à l'étape suivante.

### **2.8.1. Classification du portefeuille à risque**

BOYE & al (2009) « un crédit est dit à risque à x jours s'il a connu au moins un retard de paiement de plus de x jours par rapport à l'échéancier prévu ». L'indicateur principal qui permet de mesurer la qualité du portefeuille de crédit est le ratio portefeuille à risque. Le portefeuille à risque est classé en plusieurs catégories suivant le nombre de jours de retard de paiement. Donc, au paragraphe suivant, nous verrons le portefeuille à risque de 1 jour.

#### **2.8.1.1. Le portefeuille à risque de 1 jour (5%)**

Le calcul de ce ratio est important, il montre en un seul jour de retard de paiement ce que pourrais perdre l'institution si jamais il n'y pas eu d'autre remboursement. Ce ratio ne doit pas dépasser 5% selon les instructions N° 20-12-2010 de la BCEAO. Donc, un effort doit être fait par l'institution pour la réduire de maximum ce ratio. Au point suivant nous verrons le portefeuille à risque de 30 jours.

#### **2.8.1.2. Le portefeuille à risque 30 jours (5%)**

Après avoir fait le calcul de ce ratio, l'institution se rend compte de ce qu'elle devrait perdre si les clients en retard de 30 jours n'arrivaient pas à rembourser leurs prêts. Les institutions de micro finance se basent en général sur le portefeuille à risque pour apprécier la qualité de leur portefeuille de crédit. En calculant le Ratio du portefeuille à risque c'est comme si on a le degré de dégradation du portefeuille de crédit.).

### **2.8.1.3. Le portefeuille à risque 90 jours (3%)**

Le portefeuille à risque de 90 jours est l'indicateur pour le SFD que le crédit en retard a des problèmes de remboursements. Ce ratio fournit aux gestionnaires un portrait de la situation du portefeuille de prêts à un moment précis. A cet effet, le point suivant nous permettra de comprendre les créances en souffrance (instruction N° 20-12-10 BCEAO).

### **2.8.2. Les créances en souffrance**

Selon le (GUIDE DU BANQUIER UMOA) « les créances douteuses ou litigieuses sont celles, échues ou non, qui présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total ». Après avoir compris les différentes classifications du portefeuille à risque nous passerons aux dotations aux provisions des créances en souffrances au point suivant.

### **2.8.3. Dotations aux provisions**

Les crédits en souffrance ou impayés doivent être provisionnés compte tenu qu'il y a un risque de non remboursement. JIMENEZ & al (2008), « comme dans le cadre des risques de crédit, une provision ex ante est constituée au bilan pour faire face aux conséquences d'un sinistre potentiel ».

#### **2.8.3.1. Taux de couverture des risques (>40%)**

Cette mesure montre le pourcentage du portefeuille à risque qui est couvert par les réserves pour créances douteuses. Il donne une indication sur la manière dont est préparée une institution pour affronter le pire scénario. Alors au point suivant nous allons comprendre les taux de perte sur créances.

#### **2.8.3.2. Taux de perte sur créances (1%)**

Cet indicateur représente simplement les prêts qu'une institution de crédit a décidé de rayer de son portefeuille en raison d'un doute sur le remboursement de ce crédit.

Selon DOV, (2008) « les créances impayées classées en crédits douteux sont celles qui présentent un retard de plus d'un mois; plus 3 mois; plus de 6 mois et plus de 12 mois. Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque les

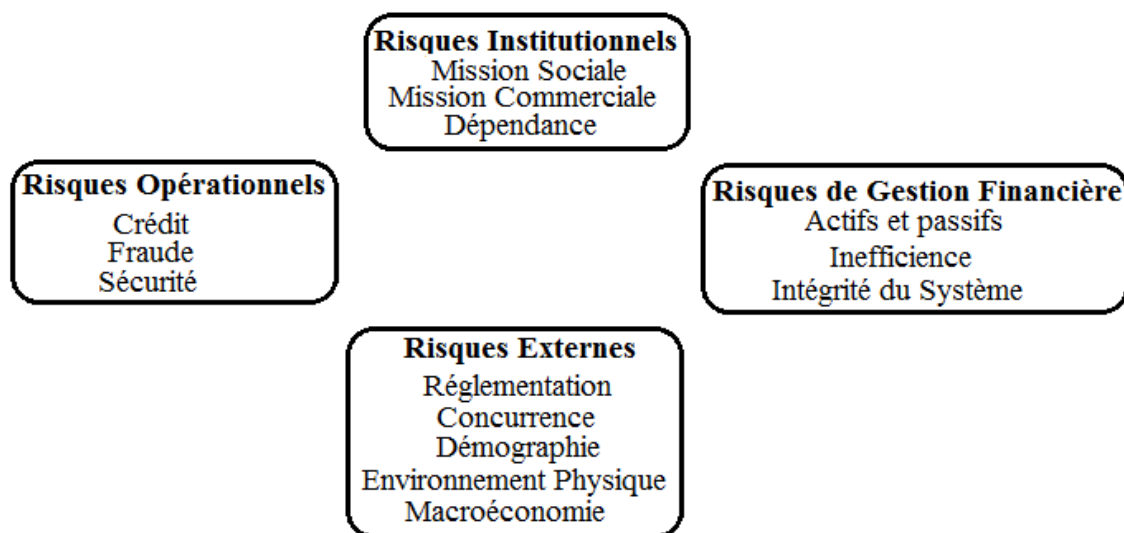
circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liés à la situation du débiteur ».

### **Le risque de crédit**

Selon le dictionnaire Dicos Encarta « le risque est le danger plus ou moins prévisible ».

MARTINET & al (2005), « le risque est le phénomène aléatoire correspondant à une situation où le futur n'est pas prévisible qu'avec des probabilités, par opposition à l'incertitude qui correspond à un futur totalement imprévisible ».

SARDI (2002) les autres formes de risque de crédit sont : le risque de la dégradation financière ; le risque de liquidité ; le risque de taux d'intérêt ; le risque d'immobilisation.



**Source** : CHURCHIL et al. (2001)

Nous allons passer en revue les différents contrôles généraux au paragraphe suivant.

#### **2.8.3.3. Les contrôles généraux**

A ce stade le Commissaire effectuera plusieurs contrôles.

##### **➤ Contrôle des indicateurs de qualités**

Cette étape devrait être relativement simple, dans la mesure où l'on va s'intéresser aux dysfonctionnements majeurs. WEILL Michel (2002), « il sera souhaitable de procéder au recensement des indicateurs disponibles ».

➤ **Efficacité du système d'information de gestion**

Selon CGAP, (1998) même si les données sont exactes et sûres, elles présentent peu d'intérêt tant que le personnel, à tous les niveaux de l'organisation, ne les reçoit pas en temps utile sous forme de rapports intelligibles.

Le système d'information de gestion doit être capable de produire des informations sur la qualité du portefeuille de crédit pour les utilisateurs et les agents de crédit.

Efficacité du système d'information étant très important, nous verrons la justification et la classification des crédits au point suivant.

➤ **Justification, réalité et classification des crédits**

SARDI, (2002) ce contrôle permet de s'assurer que les soldes contenus dans le grand livre (comptes généraux) sont bien égaux aux totaux des comptabilités auxiliaires ou des stocks figurant dans les différentes applications : compte courant, escompte, crédit.

Le risque étant une distorsion entre comptabilité générale et comptabilité auxiliaire.

Il est aussi de s'assurer de l'existence de tous les inclus dans le portefeuille. Il convient également de ne pas perdre de vue qu'une fraude classique consiste à attribuer des crédits à des entreprises ou particuliers fictifs ou dont les dossiers n'ont pas été autorisés. La bonne classification des crédits est particulièrement importante entre les créances saines et les créances douteuses. Si l'établissement utilise un système de notation interne, la classification des créances dans cette échelle est particulièrement sensible puisqu'elle pourrait avoir des conséquences dans plusieurs domaines : octroi ou renouvellement des lignes, tarifications, provisions.

Après, le contrôle de classification des crédits nous ferons l'examen des opérations avec les parties liées à l'étape suivante.

### ➤ **Examen des opérations avec les parties liées**

Les contrôles des crédits aux dirigeants et aux actionnaires sont de vérifier que :

- ces crédits ont été consentis à des conditions normales par rapport aux autres clients : analyse financière préalable, autorisation selon les procédures en vigueur, conditions normales en terme de tarif et de garanties ;
- que leur situation financière ne suscite pas de réserves ;
- qu'un reclassement en créances douteuse et la constitution d'une provision ne se justifient pas ;
- que ces crédits sont déduits des fonds propres réglementaires lorsqu'ils ne respectent pas certaines conditions, SARDI (2002).

### ➤ **L'annexe aux comptes annuels et le rapport de gestion**

Antoine SARDI, (2002) les informations à fournir pour les crédits et les provisions sont essentielles à la compréhension des comptes annuels. L'auditeur devra, bien entendu, vérifier que ses informations, et toutes celles qui ont une importance significative, figurent dans l'annexe due aux comptes annuels. Au point suivant, nous verrons le contrôle des crédits et les découverts.

### ➤ **Contrôle des crédits et les découverts**

SARDI, (2002) les crédits consentis sous forme de contrat, avec ou sans amortissement, peuvent faire l'objet des contrôles suivants :

- concordance entre l'inventaire informatique des crédits et les comptes généraux;
- concordance avec le dossier (contrat, plan d'amortissement etc..);
- prise en compte correcte des intérêts courus.

Le moyen le plus efficace, pour ne pas dire le seul, de s'assurer de la réalité des découverts est une demande de confirmation directe. Le paragraphe suivant va nous permettre de comprendre la gestion du portefeuille.

### **2.8.3.4. La gestion du portefeuille**

Il y a plusieurs modèles de portefeuille au sein des institutions financières (SERVIGNY 2006).

### - **Le credit Metrics**

SERVIGNY (2006), le credit Metrics est un modèle à une période basé sur les informations contenues dans les ratings. Il permet de stimuler l'évolution de la valeur du portefeuille au travers de la prise en compte de facteurs dont les rendements respectifs sont supposés suivre de façon indépendante une loi normale standard. Au point suivant, nous parlerons du modèle Portfolio Risk Tracker.

### - **Portfolio Risk Tracker**

ZELENKO (2006), Portfolio Risk Tracker (PRT) est un modèle basé sur les ratings. Les deux modèles discutés plus haut avaient pour caractéristique d'être statiques. PRT offre l'avantage d'une approche dynamique.

Le point suivant nous permettra de comprendre le Crédit Risk.

### - **Credit Risk+**

ZELENKO (2006), de tous les modèles exposés dans cette section, Credit Risk+ (CR+) est le seul modèle analytique; c'est-à-dire ne reposant pas sur des stimulations de Monte Carlo mais sur des formules dites « closed-form ». CR+ est une version simplifiée d'un modèle propriétaire développé par Credit Suisse Financial Products (CSFP) afin de déterminer ses besoins en capital économique.

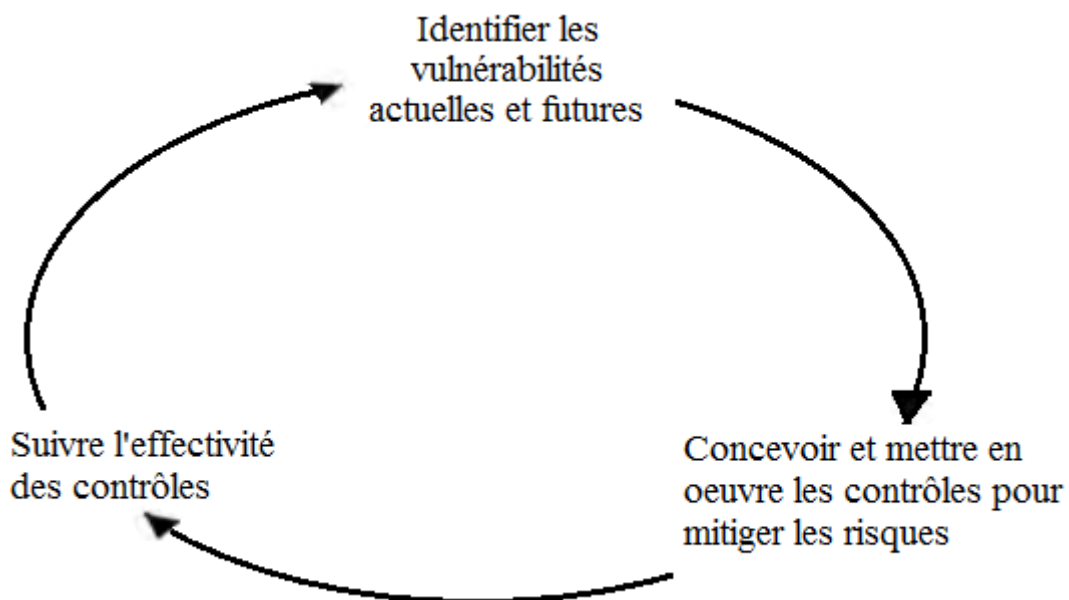
Après l'étude de ses différents modèles, nous passerons de la gestion du risque au paragraphe suivant.

### **2.8.3.5. La gestion du risque**

Mohamed HAMZAOU, (2008) le COSO définit la gestion des risques d'entreprise comme « un processus conçu et exécuté par le conseil d'administration d'une entité, sa direction et tout autre personnel dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'ensemble de l'entité, pour identifier les événements potentiels qui peuvent l'affecter et pour gérer les risques, conformément au 'risque d'appétit', en fournissant une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entité ».

JIMENEZ & al (2008), les banques doivent identifier et mesurer les risques opérationnels dans toutes leurs activités, produits ou systèmes. Elles doivent s'assurer, avant de lancer un nouveau produit, une nouvelle activité ou un nouveau produit, que les risques opérationnels ont été appréhendés et qu'ils font l'objet de procédures de maîtrise adéquates.

Selon Craig CHURCHILL & Dan COSTER, (2001) la gestion de risque implique la prévention des problèmes potentiels et la détection anticipée des problèmes réels quand ceux-ci arrivent. En tant que telle la gestion des risques est un processus continu à trois étapes: Identifier les vulnérabilités actuelles ; concevoir et mettre en œuvre les contrôles pour mitiger les risques ; suivre l'efficacité des contrôles.



**Figure 1: La gestion du risque**

**Source :** CHURCHILL & COSTER(2001)

## **Section 2: Méthodologie de recherche sur l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit.**

Dans cette section nous exposerons d'une part les techniques de traitement des données, méthode et outils d'analyse et enfin stratégie de vérification des

hypothèses. D'autre part nous exposerons aussi les difficultés rencontrés et les limites de notre étude.

### **Paragraphe 1: Les techniques de traitement des données et d'échantillonnages**

Ce paragraphe sera consacré successivement à la présentation des techniques de traitement des données et des techniques d'échantillonnages. Ainsi, nous présenterons d'abord les modes de collecte utilisés pour recueillir les informations et ensuite nous nous intéresserons à la méthodologie adoptée pour vérifier les hypothèses.

#### **A- Les techniques de traitement des données**

Pour notre étude, nous allons procéder à des techniques de collecte des données et techniques d'échantillonnages.

- **La collecte des données**

Les données collectées ont été analysées par les méthodes quantitatives et comparatives. Les outils d'analyse de données utilisés dans ce travail sont l'utilisation du logiciel Excel qui nous a permis de réaliser les tableaux, les graphiques. En effet, pour une bonne appréciation des résultats obtenus, ceux-ci ont été présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

- **Recherche documentaire**

La recherche documentaire a été l'outil le plus utilisé. Elle a été utilisée en amont et en aval pour la réalisation de cette étude. A cet effet, elle nous a permis d'approfondir nos connaissances sur l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit. Elle concerne certains ouvrages et mémoire ayant rapport avec notre sujet. Pour disposer de ces informations d'ordre général, nous avons sillonné divers centres de recherche et quelques bibliothèques. Il s'agit de Bibliothèque Central de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

De plus, dans le cadre de la recherche documentaire, nous avons fait usage de quelques cours notamment le Contrôle de Gestion et celle de la Gestion Financière Internationale.

Pour mener à bien nos travaux de recherches, nous avons effectués un stage au cabinet PLURIEX de Cotonou où on a effectué notre mission de Commissariat au Compte dans la micro finance SIAN'SON de Parakou. Cela nous a permis de vivre les réalités de la société et de confronter les connaissances acquises pendant notre formation à l'université aux pratiques en cours au cabinet PLURIEX.

**- Les sources internes**

Nous en avons faits recours pour avoir accès, aux documents internes de la micro finance SIAN'SON de Parakou comme les balances et certains états financiers.

**- Le questionnaire**

Il comporte un ensemble de questions réparties entre différents variables identiques dans le but de collecter les informations permettant de faire nos analyses.

**B- Les techniques d'échantillonnages**

LEMANT (1995) le sondage statistique (ou sondage aléatoire, ou échantillonnage) est une technique qui permet, à partir d'un échantillon prélevé aléatoirement dans une population de référence, d'extrapoler à la population les observations effectuées sur l'échantillon, avec une certitude spécifiée et une précision désirée.

Ainsi, nous allons choisir un échantillon au niveau des superviseurs, les agents de crédits, les bénéficiaires individuels; les groupements de bénéficiaires etc., pour les soumettre des questionnaires et faire des entretiens. Au paragraphe suivant, nous parlerons du cadre opératoire, des difficultés rencontrées et limites de l'étude.

**Paragraphe 2: Cadre opératoire, difficultés rencontrées et limites de l'étude**

**A- Cadre opératoire**

Cette recherche nécessite une étude de cas appliqué sur l'institution de micro finance SIA N'SON de façon, aussi statique que dynamique. Les

hypothèses permettent de rechercher la relation entre les différentes variables mesurées. Ainsi, la réalisation de cette recherche met en évidence dans chaque hypothèse, les variables expliquées et explicatives mise en jeu et en fin les outils nécessaires pour leur vérification.

**Hypothèse 1** : Le non remboursement des crédits par les bénéficiaires est à la base de la dépréciation du portefeuille de crédit de SIA N'SON;

Nous avons choisi de vérifier l'hypothèse n°1 de 2013 à 2015.

L'objectif visé ici est d'identifier les causes des impayés dans un premier temps après un entretien auprès des auditeurs internes.

Dans un second temps nous allons faire une analyse comparative sur les créances de 2013 à 2015 obtenus à SIA N'SON. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploité certains documents de gestion tels que :

- ❖ La balance générale des comptes clients du 31/12/2013 au 31/12/15 ;
  - ❖ Les procès-verbaux de SIA N'SON ;
  - ❖ Certains livrets d'épargne des clients ;
  - ❖ Calcul des indicateurs de qualité pour comparer aux normes exigées par la BCEAO.
- portefeuille à risque 30 jours (5%)
  - portefeuille à risque 90 jours (3%)
  - portefeuille à risque 180 jours (2%)
  - dotation aux provisions
  - taux de couverture des provisions (> 40%)
  - taux de perte sur créance (1%)

Si SIA N'SON ne respecte pas ces normes, nous pouvons déduire donc que l'hypothèse n°1 selon laquelle le non remboursement des crédits par les bénéficiaires est à la base de la dépréciation du portefeuille est confirmée mais dans le cas contraire elle sera infirmée.

**Hypothèse 2** : La politique d'appréciation des garanties à SIA N'SON affecte la couverture des risques de crédit.

Ici la variable à expliquer est la politique d'appréciation des garanties à SIA N'SON et la variable expliquer est la couverture des risques de crédit.

Nous avons vérifié cette hypothèse en :

- présentant les types de modèles de garanties exigées par SIA N'SON ;
- posant une question aux agents de crédit de SIA N'SON qui est celle-ci :  
est-ce-que la méthode de garantie exigée par SIA N'SON est une bonne méthode ?

Elle sera confirmée si plus de 50% des agents de crédit approuvent que la méthode de garantie exigée par SIA N'SON affecte la couverture des risques dans le cas contraire elle sera infirmée.

### **B- Difficultés rencontrées**

Quelques difficultés ont été néanmoins rencontrées dans le déroulement de ces travaux de recherche à savoir :

- l'absence de rapprochement entre les inventaires comptable et extracomptables du portefeuille de crédit ;
- la manipulation d'importantes sommes d'argent par plusieurs agents de SIA N'SON Micro finance dans la mise en place des crédits ou lors des remboursements des bénéficiaires ;
- la non description dans le manuel de politique d'épargne et de crédit des modalités de conservation des garanties ;
- la non précision dans le manuel de politique et de crédit du montant à partir duquel la fiche d'analyse financière est exigible.

### **C- Limite de l'étude**

Compte tenu de la complexité de l'audit qualité, notre travail se limitera à l'audit des différents indicateurs (PAR 30 jours; PAR 90 jours ; PAR 180 jours : taux de perte) de qualité du portefeuille de crédit sur une période de 5 ans.

**Chapitre 3**  
**Présentation des résultats et  
approches de solution**

Ce présent chapitre nous permettra de faire notre analyse, présenter également les résultats de notre analyse et nos recommandations.

## **Section 1: Le processus du remboursement, les types du modèle de garantie et l'évolution et analyse du portefeuille de crédit**

Nous allons parler du processus de remboursement de SIA N'SON et les différents types du modèle de garantie.

### **Paragraphe 1: Le processus du remboursement et les types du modèle de garantie**

#### **A- Le processus du remboursement**

Le remboursement se fait en deux étapes :

- la collecte des fonds au niveau des groupements ;
- le remboursement au niveau de l'antenne/bureau.

Au point suivant, nous allons voir la collecte des fonds au niveau des groupements.

##### **➤ La collecte des fonds au niveau des groupements**

Pour le remboursement de crédit, le groupe se rassemble dans un endroit en général chez le ou la président (e) pour collecter les fonds (le capital et l'intérêt).

##### **➤ Le remboursement à l'antenne/bureau**

Après la collecte des fonds, les responsables sont chargés d'acheminer la somme collectée au niveau de l'agence. A l'arrivé, ils passent au guichet pour faire enregistrer leurs remboursements.

En conclusion, nous pouvons dire que le système de contrôle interne mise en place par SIA N'SON Micro finance pour le processus du remboursement est un système jugé acceptable. La procédure est respectée dans la plus part des cas sauf les fiches de suivi qui sont pas à jour dans certains dossiers.

D'après les agents de crédit, cela est dû au fait que souvent ils sont en rupture de stock pour les fiches de suivi. Au point suivant nous verrons l'analyse et contrôle des indicateurs du portefeuille.

## B- Les types de garantie

SIA N'SON Micro finance exige deux types de garanties : garanties financière matérielle

- **Garantie financière**

Il est demandé aux bénéficiaires de faire un dépôt de garantie financière en fonction du type de crédit dont le montant est égal à 10% du crédit obtenu. Le dépôt de garantie est assimilé à un fonds de garantie supplémentaire à la seule différence qu'il doit être versé intégralement par le bénéficiaire avant le déboursement de son crédit.

- **Garanties matérielles**

Les garanties matérielles (terrain, véhicule, équipements, la fiche de paie du bénéficiaire ou de son avaliseur sont aussi acceptées comme garantie, etc.) permettent de réduire les risques de défaillance des bénéficiaires non pas parce qu'elles assurent un recouvrement systématique des impayés, mais parce qu'elles fournissent un moyen pour améliorer les remboursements lorsque les emprunteurs sont en difficultés.

Ainsi les agents de crédits sont chargés de l'évaluation des terrains, véhicule et équipement mis en garantie alors qu'ils n'en sont pas experts, une évaluation qui tout naturellement connaît des faiblesses.

Nous verrons au point suivant l'évolution et analyse du portefeuille de crédit

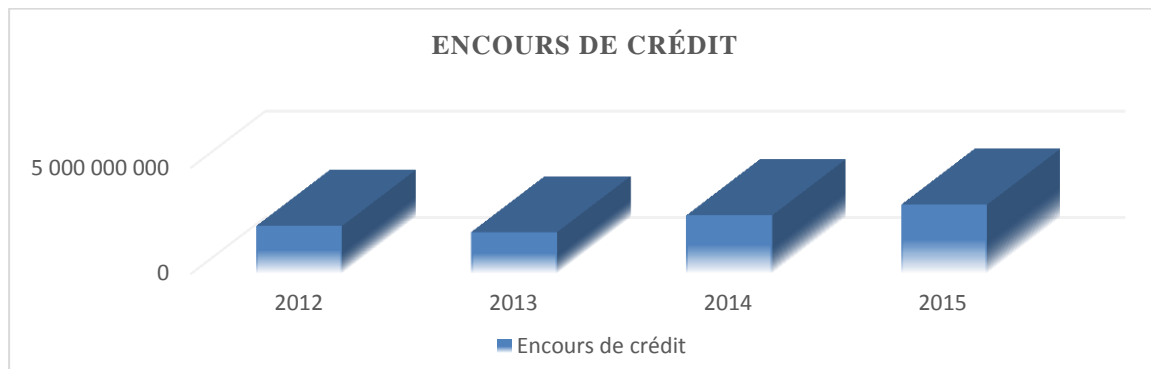
### Paragraphe 2: Evolution et analyse du portefeuille de crédit

A ce stade, nous ferons une analyse par rapport à l'évolution du portefeuille de crédit d'année en année.

#### A- Evolution du portefeuille de crédit

**Tableau 1:** Evolution du portefeuille de crédit de 2013 à 2015

Année	32/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>Encours de crédit</b>	2 233 275 330	1 947 634 395	2 733 785 407	3 232 443 790



**Figure 2:** Représentation de l'évolution du portefeuille de crédit

**Source :** Réalisé par nous même

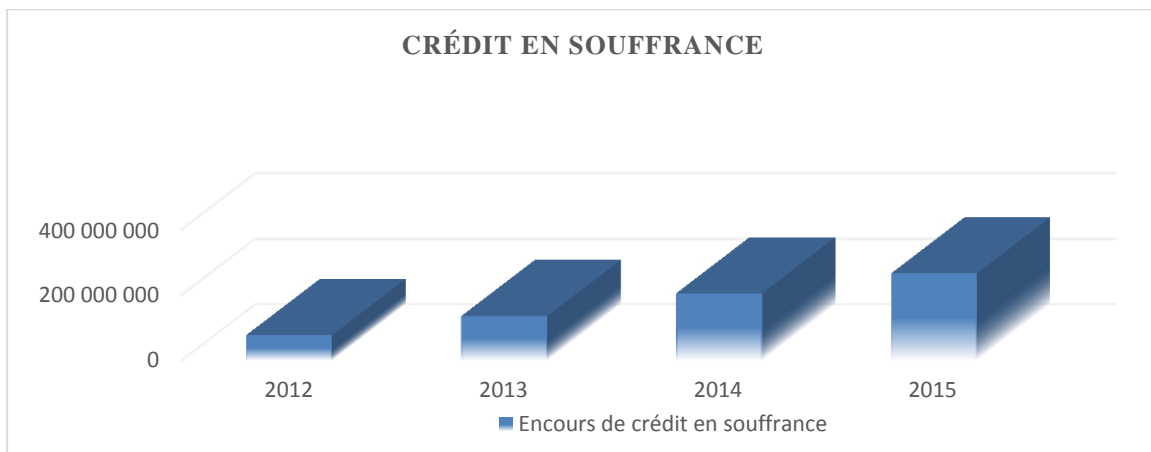
L'analyse de la figure N°1 montre que du portefeuille de crédit a d'abord diminué de 12,79% en 2013 avant d'augmenter de 40,36% en 2014 et 18,24% en 2015. Nous constatons une augmentation du portefeuille de crédit d'année en année dû au fait à l'accroissement du nombre d'agent de crédit et avec l'ouverture des nouveaux points de service à partir de 2014.

A travers la figure N°1 ci-dessus nous constatons que le portefeuille de crédit s'accroît au fil des années. Cependant, cette progression du portefeuille de crédit n'est pas excessive dans la mesure où elle n'atteint pas un taux de croissance de 100 %. Car cela peut entraîner des risques. Ainsi SIA N'SON Micro finance à une maîtrise de l'évolution de son portefeuille de crédit. A l'étape suivante, nous verrons l'évolution des crédits en souffrances.

### **B- Evolution des crédits en souffrance de SIA N'SON Micro finance**

**Tableau 2:** Evolution des crédits en souffrance de 2013 à 2015

Année	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>Créances en souffrance</b>	76 884 660	135 241 370	205 218 603	265 498 606



**Figure 3:** Représentation de l'évolution des crédits en souffrance de 2013 à 2015

**Source :** Réalisé par nous même

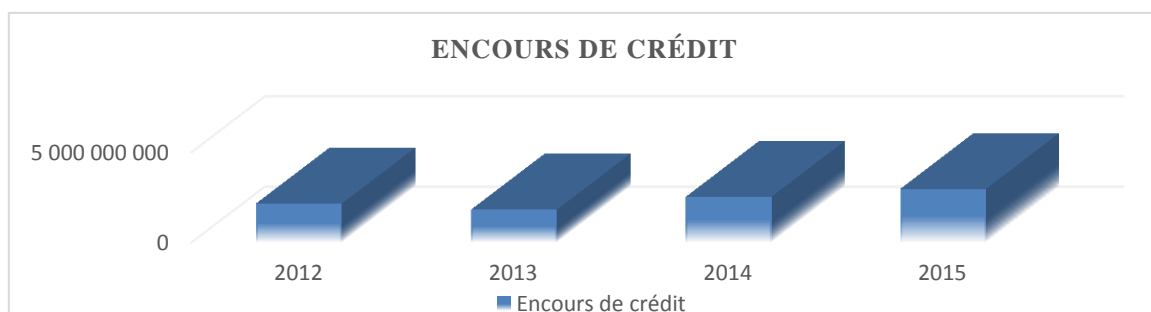
La figure n°2 nous permet de voir l'évolution des crédits en souffrances d'année en année. Ainsi, nous constatons à travers cette figure que les crédits en souffrances ont augmenté au fil des années. Les crédits en souffrances ont fait une croissance de 75,9% en 2013 ; 51,74 % en 2014 et enfin une augmentation de 29,37 % en 2015.

Au point suivant, notre analyse portera sur le crédit sain et son évolution.

### C- Evolution des crédits sains

**Tableau 3:** Evolution des crédits sains de 2013 à 2015

Année	32/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>Encours de crédit sain</b>	2 156 390 670	1 812 393 025	2 528 566 804	2 966 945 184



**Figure 4:** Représentation de l'évolution des crédits sains de 2013 à 2015

**Source :** Réalisé par nous même

Nous constatons que le crédit sain a d'abord diminué de 15,95% en 2013 avant d'augmenter de 39,52% en 2014 et 17,34% en 2015. L'augmentation à partir de 2014 est due à l'ouverture des nouveaux points de service et au recrutement de nouveaux agents de crédit. Avec la fixation des objectifs par agent de crédit durant l'année.

Au point suivant nous ferons une analyse sur les différents indicateurs de qualités du portefeuille notamment du portefeuille à risque de 30 jours ; 90 jours et 180 jours.

#### **D- Analyse et contrôles des indicateurs**

Ici nous allons faire le calcul du portefeuille à risque pour chaque année ensuite faire un commentaire des résultats obtenus.

**Tableau 4:** Portefeuille à risque de 2013 à 2015

<b>Années</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>PAR 30 Jour &lt; 5%</b>	8,10%	12,83%	13,04%
<b>PAR 90 Jour &lt; 3%</b>	7,46%	7,65%	10,1%
<b>PAR 180 Jour &lt; 2%</b>	4,80%	6,32%	8,35%

**Source :** Réalisé par nous même

A ce stade, nous passerons en détail des différents indicateurs de qualité du portefeuille. De ce fait, nous verrons le Portefeuille à risque de trente (30) jours au point suivant.

- **Portefeuille à risque de 30 jours**

Après avoir fait le calcul, on constate que ce ratio est largement supérieur à la norme de 5% soit 8,10% en 2013, 12,83% en 2014 et 13,04% pour l'année 2015.

$$\text{Ratio de couverture de risque} = \frac{\text{Provision pour créances douteuses}}{\text{Montant des crédits en souffrance > 30 jours}}$$

- **Portefeuille à risque de 90 jours**

Les résultats obtenus nous montrent que ce ratio est supérieur à la norme de 3% soit 7,46%, 7,65% et 10,1% sur les trois années. Ainsi, les bénéficiaires de SIA N'SON Micro finance ne font plus l'effort de rembourser les créances.

$$\text{Ratio de couverture de risque} = \frac{\text{Provision pour créances douteuses}}{\text{Montant des crédits en souffrance} > 90 \text{ jours}}$$

- **Portefeuille à risque de 180 jours**

Nous avons constaté que ce ratio est supérieur à la norme pour les années 2013, 2014, et 2015. Cela veut dire qu'après plusieurs mois de retard les bénéficiaires ne sont plus motivés pour le paiement de ses crédits. Egalement les agents de crédits aussi ne sont plus motivés pour le recouvrement parce qu'ils ont épuisé tous les moyens pour inciter ces bénéficiaires à faire le paiement. Au point suivant, nous allons voir le taux de couverture du risque.

- **Taux de couverture du risque  $\geq 40\%$**

Les dotations aux provisions enregistrent les dotations aux provisions sur créances en souffrance ; les dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif ; les dotations aux provisions pour risques et charges ; les dotations aux provisions réglementées ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables.

Pour la constitution des provisions, le Système d'information et de Gestion (SIG) calcul automatiquement la provision pour les créances douteuses en fonction des taux de provisionnement de la BCEAO pour les SFD.

Le taux de couverture du risque est égal :

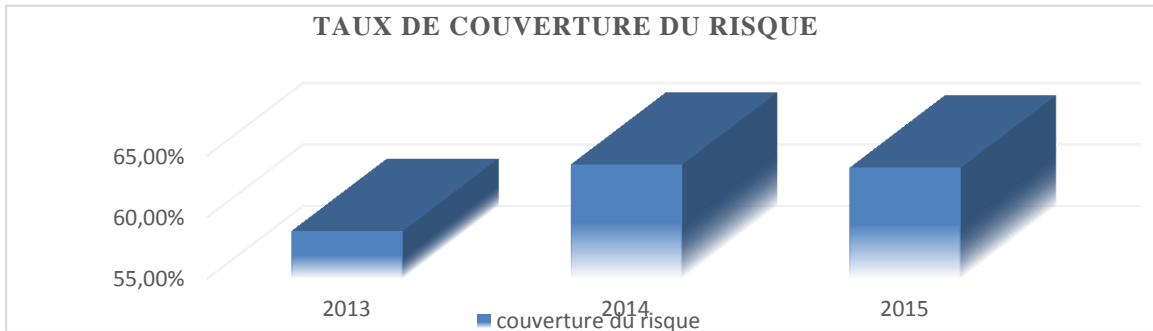
$$\text{Ratio de couverture de risque} = \frac{\text{Provision pour créances douteuses}}{\text{Montant des crédits en souffrance} > 30 \text{ jours}}$$

**Tableau 5:** Taux de couverture du risque

Années	2013	2014	2015
<b>Taux de couverture du risque</b>	58,85%	64,26%	64,01%

**Source :** Réalisé par nous même

Ce ratio respecte la norme de 2013 à 2015. Egalement, on constate que ce ratio en 2013 était de 58,85 % a progressé jusqu'à 64,26 % en 2014 puis à régresser à 64,01 % en 2015. Donc SIA N'SON Micro finance se prépare par conséquent pour faire face à futures pertes probables sur le crédit. Le graphe suivant nous montre cette évolution au fil des années.



**Figure 5:** Représentation du taux de couverture du risque de 2013 à 2015

**Source :** Réalisé par nous même

Au point suivant nous parlerons sur les pertes de créances.

- **Taux de pertes sur créances < 1 %**

Le tableau suivant nous donne le calcul du taux de perte des créances.

**Tableau 6:** Evolution du taux de perte des créances

Années	2013	2014	2015
Taux de perte des créances	0,62	0,81%	1,7%

**Source :** Réalisé par nous même

Après avoir fait le calcul de ce ratio, on constate que ce ratio respecte la norme toutes les années. Ceci s'explique notamment par la fixation des objectifs en termes de qualité du portefeuille. Ce ratio à beaucoup contribuer au respect de la norme. A la section suivante, nous allons faire des vérifications des hypothèses.

$$\text{Ratio de taux de perte sur créance} = \frac{\text{Créances Passées en Pertes}}{\text{Encours Moyen du Portefeuille Brut de Crédits}}$$

## **Section 2: Vérification des hypothèses et suggestions**

L'analyse des résultats issus de nos enquêtes par rapport aux différents problèmes identifiés nous permettra d'apprécier la validité des hypothèses et apporter nos recommandations.

### **Paragraphe 1: Vérification des hypothèses**

#### **A- Vérification de l'hypothèse relative au non-remboursement des crédits**

Il ressort de l'analyse des indicateurs de qualité de portefeuille qu'à SIA N'SON Micro finance de 2013 à 2015, certains indicateurs respectent les normes requise exigées par la BCEAO par contre d'autres ne respectent pas. Entre 2013 et 2015, le portefeuille de crédit s'est fortement dégradé et les indicateurs de portefeuille à risque et taux de perte ont connu une tendance à la hausse mais le taux de perte respecte les normes requises. L'analyse du tableau de l'évolution de l'encours des crédits en souffrance nous fait remarquer que le portefeuille s'est dégradé de 96% entre 2013 et 2015.

A cet effet, qu'après un entretien auprès des auditeurs interne de la micro finance, il a été remarqué que 90% des enquêtés pensent que les dossiers sont passés en souffrance à cause du non remboursement du crédit par les bénéficiaires ; 7% ont avancé d'autres raisons dont la mauvaise foi des bénéficiaires et 3% estiment que c'est le détournement des remboursements des bénéficiaires qui est la cause.

Il se déduit donc que l'hypothèse n° 1 selon laquelle le non remboursement des crédits par les bénéficiaires est à la base de la dépréciation du portefeuille de crédit de SIA N'SON est confirmée.

#### **B- Vérification de l'hypothèse relative à la politique d'appréciation des garanties à SIA N'SON affecte la couverture des risques de crédit**

De notre point de vue, une garantie est prise soit parce qu'elle a une influence positive sur le comportement de remboursement des bénéficiaires, soit parce qu'elle est susceptible d'être mobilisée en cas d'impayé pour réduire le risque de perte. Dans le cas contraire, professionnellement cette garantie ne

mérite pas d'être prise par le SFD. Il faut remarquer que 72% des agents de crédit affirment que la technique d'évaluation des garanties est une bonne méthode et que seulement 28% estiment que ce n'est pas une méthode acceptable. Il existe un risque qui est lié aux garanties proposées par les bénéficiaires.

SIA N'SON Micro finance a mis en place des crédits pour des garanties dont il ne dispose aucun moyen pour avoir des informations sur les sûretés réelles.

Nous déduisons donc de ce qui précède que l'hypothèse n°2 selon laquelle La politique d'appréciation des garanties à SIA N'SON affecte la couverture des risques de crédit n'est pas vérifiée.

## **Paragraphe 2: Les suggestions et conditions de mise en œuvre**

Après la réalisation de nos travaux sur le terrain nous allons ainsi formuler certaines suggestions à l'égard de SIA N'SON Micro finance et des conditions de leurs mises en œuvre. Au point suivant nous ferons une recommandation sur le système d'information et de gestion.

### **A- Suggestions**

#### **1. Proposition de solution à la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit**

Rappelons que la cause principale se trouvant à la base de ce problème est le non remboursement des crédits octroyés. Ainsi, nous ferons des propositions de solutions pour améliorer la qualité du portefeuille en commençant par améliorer le taux de recouvrement des impayés (à court terme).

Afin de permettre une amélioration du taux de recouvrement, nous suggérons à SIA N'SON Micro finance de prendre les dispositions suivantes :

- détecter les impayés liés à une mauvaise foi des débiteurs et saisir les autorités législatives (le Tribunal de Première Instance compétent en la matière) pour l'ouverture d'une procédure réglementaire à leur rencontre.

Donc le service juridique en cours de création de SIA N'SON Micro finance

devra s'atteler à la mise en place de la procédure pouvant permettre la réalisation des garanties des débiteurs insolvable ;

- renforcer la pression sociale et les moyens dissuasifs à l'encontre des autres débiteurs. Mais avant tout, SIA N'SON Micro finance doit recruter des agents de recouvrement en nombre pour appuyer les chargés de prêts sur le terrain. Après, il faudra voir avec les bénéficiaires qui ont eu des problèmes (connus des agents de crédit ou des dirigeants de l'institution) la manière la plus souple pouvant leur permettre de rembourser sans recours aux usuriers. SIA N'SON Micro finance doit rechercher la collaboration et l'appui des forces de l'ordre pour ses opérations de recouvrement. Les biens saisis devront être gardés (temporairement) aux postes de police. L'arrestation des débiteurs pourra être envisagée si le remboursement n'intervient pas dans un délai convenable. Les charges afférentes à cette procédure devront être supportées par les débiteurs qui devront payer en plus de leurs dettes des frais de recouvrement.

SIA N'SON Micro finance pourra également rechercher la collaboration des Chefs religieux (Prêtres, Pasteurs, Imams etc.) pour la sensibilisation et l'invitation de leurs fidèles débiteurs à honorer leurs engagements vis-à-vis de SIA N'SON Micro finance.

Dans tous les cas, il serait souhaitable d'éviter au maximum des agissements qui pourraient entacher la réputation de SIA N'SON Micro finance vis-à-vis de la clientèle que constituent les bénéficiaires potentiels de SIA N'SON Micro finance.

## **2. Proposition de solution à la politique d'appréciation des garanties**

Il s'agit ici d'améliorer les mesures juridiques de protection du risque de crédit à SIA N'SON Micro finance. Afin d'assurer la sécurité de son prêt, l'agent de crédit subordonne souvent l'octroi de son crédit à la constitution d'une garantie à son profit.

Les formes de garanties acceptées à SIA N'SON Micro finance sont : l'hypothèque, gage sur véhicule, nantissement et salaire.

Une sûreté n'est efficace que si elle peut être mise en œuvre très rapidement.

Deux types de sûretés sont généralement mis en œuvre :

- les sûretés personnelles: sous forme de caution solidaire ;
- les sûretés réelles : sous forme de droit de rétention, de gage, de nantissement de véhicule ou de matériel, d'hypothèque sur bien immeuble : maison, terrain. Ces sûretés sont organisées par l'OHADA : « Acte Uniforme portant organisation des sûretés » pour produire leurs effets, elles doivent obéir à leur constitution et à leur mise en exercice à des règles très précises (règles d'inscription, péremption, radiation, etc.) qui souvent ne sont pas respectées.

En réalité, à l'analyse, ces sûretés, mises à part les cautions solidaires qui sont très efficaces, se révèlent imparfaites ou inexistantes. Il s'agit le plus souvent d'actions psychologiques visant à mettre le débiteur en condition pour honorer ses paiements à l'échéance.

Les sûretés réelles portent le plus souvent sur des biens de faible valeur dont les frais de mise en exercice sont largement supérieurs aux frais de réalisation. En cas de défaillance constatée, ces sûretés doivent être immédiatement actionnées.

Pour renforcer la sécurité autour des garanties que sont les parcelles, nous proposons à SIA N'SON Micro finance de rechercher une collaboration franche et sincère avec les Maires et Chefs de quartier de la zone de compétence de la garantie afin de réduire la délivrance de faux titres de propriété. Les dirigeants de SIA N'SON Micro finance devront les informer des garanties (sûretés réelles) données par les bénéficiaires afin que ces derniers puissent les aider à veiller au maintien de celles-ci dans leur patrimoine (les clients) jusqu'au recouvrement intégral des fonds.

La réalisation des garanties posant de sérieux problèmes, le service juridique de SIA N'SON Micro finance doit s'atteler pour les mécanismes de réalisation des garanties en cas de non-paiement des échéances. SIA N'SON Micro finance

pourra ainsi faire vendre des parcelles et des véhicules et se faire payer sur le prix de vente par préférence aux créanciers. On dira que SIA N'SON Micro finance a le droit de préférence.

### **B- Conditions de Mise en œuvre des Suggestions**

Pour réduire le taux d'impayé, la micro finance SIA N'SON doit :

- Etablir une meilleure collaboration entre les services ;
- Organiser des formations pour ses Agents de crédits ;
- Vérifier si le client est en situation d'impayé dans une autre institution ou très endetté avant de prendre une décision de financement.

## CONCLUSION

La micro finance est un moyen de pouvoir aider les personnes les plus pauvres qui n'ont pas l'accès aux banques classiques, en favorisant le développement de leurs activités économiques. Ainsi analyser la qualité du portefeuille serait un élément très important pour la survie d'un système financier décentralisé.

A cet effet, pour la mise en place d'un crédit, plusieurs éléments doivent être analysés pour diminuer le risque de crédit. Il s'agit de l'évaluation de l'activité, le cash-flow, la garantie etc. Après avoir mis un crédit sur place plusieurs autres éléments doivent être pris en compte tel que le suivi des activités, le rappel d'échéance de remboursement, les activités de conseil, les collectes de fonds.

Notre étude s'est portée sur trois exercices à savoir celui de 2013, 2014 et 2015. Il s'agissait d'analyser le portefeuille de crédit et sa qualité. Nos contrôles ce sont portés sur : la procédure du remboursement, les types de garantie, de l'analyse et contrôles des indicateurs de qualité du portefeuille. Au cours de cette étude nos analyses nous ont permis de constater que le portefeuille de crédit s'accroît d'année en année, de 1,948 Milliards FCFA en 2013 à 2,734 Milliards FCFA en 2014 et 3,232 Milliards FCFA en 2015. Avec un niveau de dégradation respectif de 7,46% en 2013 ; 7,65% en 2014 et celui de 10,17% en 2015.

Le pic de cette dégradation est atteint en 2015 dû au fait qu'en 2015, il n'y a pas eu d'annulation de crédit ; ainsi ceux de 2014 sont venus ajoutés à ceux de 2015. Mais il est à remarqué que des gros efforts ont été fait par SIA N'SON, pour réduire ce taux au fil des années. Tandis que le ratio du portefeuille à risque de plus de 30 jours est supérieur à la norme au cours des trois années. Egalement, le portefeuille à risque de 180 jours est supérieur à la norme. A cet effet des actions doivent être faites pour réduire ce taux. Par rapport au ratio du taux de perte des créances, c'est en 2015 seulement que ce ratio ne respecte pas la norme. Cela est dû au fait que SIA N'SON Micro finance n'a pas fait

d'annulation de crédit en 2014. Plus les créances en souffrances sont en impayés plus le recouvrement serait difficile.

La plupart des impayés est dû au manque de solidarité entre les membres du groupe.

Egalement l'examen des dossiers de crédit nous a relevées quelques faiblesses par rapport à la gestion du portefeuille qui sont : mauvaises appréciations de la capacité financière de remboursement du crédit par les bénéficiaires. Aussi, le degré de solvabilité des avaliseurs en cas de défaillance est mal évalué.

Ainsi une politique de motivation (prime de performance) des agents de crédits, avec un système de récompense des bons groupements contribuera beaucoup à la réduction des impayés. Si possible de créer un comité par rapport à la gestion du risque. Réviser un peu la méthodologie de financement de l'activité d'un nouveau bénéficiaire, qui ne doit pas être basée sur un montant forfaitaire par secteur d'activité, mais réellement sur le besoin de financement de l'activité du bénéficiaire.

**REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

## I- OUVRAGES

1. Selon CAMARA, « la micro finance ou la banque » ;
2. Selon SERVE (2006), « les services financiers offerts par les organisations de micro finance sont multiples. » ;
3. BOUDINOT & FRABOT (1978), « faire crédit, c'est faire confiance » ;
4. Selon Nicolas BLONDEAU (2006), « il existe trois types de prêts »,
5. Selon BOYE & al (2009), « le crédit individuel, qu'il soit octroyé par une banque ou un SFD » ;
6. Selon BOYE, HAJDENBERG et POURSAT (2009), « pour compenser l'absence de garantie matérielle » ;
7. CHERIF (2008) « le taux d'intérêt est l'une des variables qui intéresse le plus les économistes et les analystes au sein des entreprises »
8. Pour JURA (2003), le taux d'intérêt est le montant versé au prêteur pour l'indemniser de la non-jouissance de son capital.
9. Selon MARTINET, (2005), le remboursement est le paiement par une personne physique ou morale d'une somme due.
10. Selon Constant NGAY-MUNGA (2003), les causes des impayés dans une institution de micro finance, peuvent être regroupées en 3 catégories.
11. Selon Claude ROYER (2002), plusieurs coûts directs et indirects sont rattachés à une situation de délinquance.
12. DAUDIN & TAPIERO, (1996), ont définis la qualité « comme la recherche de l'excellence » ;
13. Pour Jean Marie GOGUE (2005), la qualité d'un produit ou d'un service est son aptitude à satisfaire les utilisateurs.
14. Selon le (GUIDE DU BANQUE UMOA) « les créances douteuses ou .....partiel ou total » ;
15. Selon DOV, (2008) « les créances impayés classées.....du débiteur. »
16. Selon SARDI (2002), les autre formes du risque.....le risque d'immobilisation » ;
17. Selon le dictionnaire Dicos Encarta « le risque est le danger plus ou moins

prévisible ».

18. Selon WEILL Michel (1999) « la qualité de l'entreprise est associée à l'image que des parties prenantes ont d'elle.
19. Selon CGAP (1998) même si les données sont exactes et sûres,.....sous forme de rapport intelligibles.
20. SERVIGNY (2006), il a plusieurs modèles de portefeuille au sein des institutions financières.
21. ZELENKO (2006), Crédit RISK+.
22. Mohamed HAMZAOUI (2008) le COSO définit la gestion des risques d'entreprise.
23. JIMENEZ & al (2008), les banques doivent identifier et mesurer les risques opérationnels dans toutes leurs activités, produits ou systèmes.
24. Selon Craig CHURCHILL & Dan COSTER, (2001) la gestion du risque implique la prévention des problèmes.....ceux qui arrivent.
25. LEMANT (1995), le sondage statistique.
26. Dictionnaire petit LAROUSSE.

## **II- MEMOIRES ET SUPPORTS DE COURS**

1. AGBODAMAKOU Jocelyn et SOTON Vital, « Influence de la circularisation des tiers sur l'efficacité des missions d'audit. »
2. GNAHOUEGNON Martial & ADOUHOUN M. Chimène, « Analyse de l'efficacité des procédures d'octroi de crédit dans les SFD : Cas de la CLCAM-Ouidah ».
3. Contrôle de Gestion
4. Gestion Financière intérêt.

### **III- Autres documents**

- Les états financiers des années 2013, 2014, 2015.

### **IV- SITES INTERNET**

**[http/www.L'expert-comptable.com](http://www.L'expert-comptable.com) ; consulté le 02 juin 2016 à 16h : 19min**

**[http/www.oecd.org](http://www.oecd.org) ; consulté le 02 juin 2016 à 16h : 45min**

**ANNEXES**

## QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE AUX PERSONNELS DE SIA N'SON

Dans le cadre des travaux de recherche en vue de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion (CACG) à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestions (FASEG), nous nous sommes proposés de réfléchir sur le thème : « **l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit d'un SFD : cas du commissariat aux comptes de SIA N'SON micro finance** ».

Nous souhaitons nous entretenir avec vous sur certains aspects relatifs à notre thème.

On enregistre des cas d'impayé non moins important à SIA N'SON

1- Selon vous à quoi cela est dû ?

2- Que préconisez-vous pour pallier à cette situation ?

3- La SIA N'SON micro finance dispose d'un outil permettant de vérifier les informations fournies par les clients ?

Oui

Non

4- Comment les clients présentent-ils leurs situations financières ?

Oui

Non

5- Est-ce qu'après déblocage des crédits, il y a une prompte visite aux bénéficiaires ?

Oui

Non

6- Si oui, quel est l'objet de cette visite ?

7- La cause des impayés est-elle liée aux bénéficiaires ou aux personnels.

8- Selon vous les garanties exigées aux bénéficiaires arrivent à couvrir les risques d'impayé ?

9- Est-ce que vous disposez des outils pour vérifier les garanties apportées par les bénéficiaires ?

Oui

Non

10- Selon vous, SIA N'SON dispose suffisamment d'agent

Oui

Non

11- Si non, pourquoi ?

Merci pour votre collaboration

**Tableau 7:** Quels réponses données par les agents de crédit

<b>Causes de la dégradation du portefeuille</b>	<b>Effectif</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Le non remboursement du crédit par les bénéficiaires	270	90% des personnes interrogées pensent que le non remboursement du crédit par les bénéficiaires est la cause de la dégradation du portefeuille.
Le détournement des remboursements des bénéficiaires par les agents de caisse	10	3% d'entre eux estiment que parfois les agents de caisse ne comptabilisent pas les remboursements.
Autres raisons	20	7% trouvent qu'il y a d'autre raisons qui sous entendent la dégradation du portefeuille

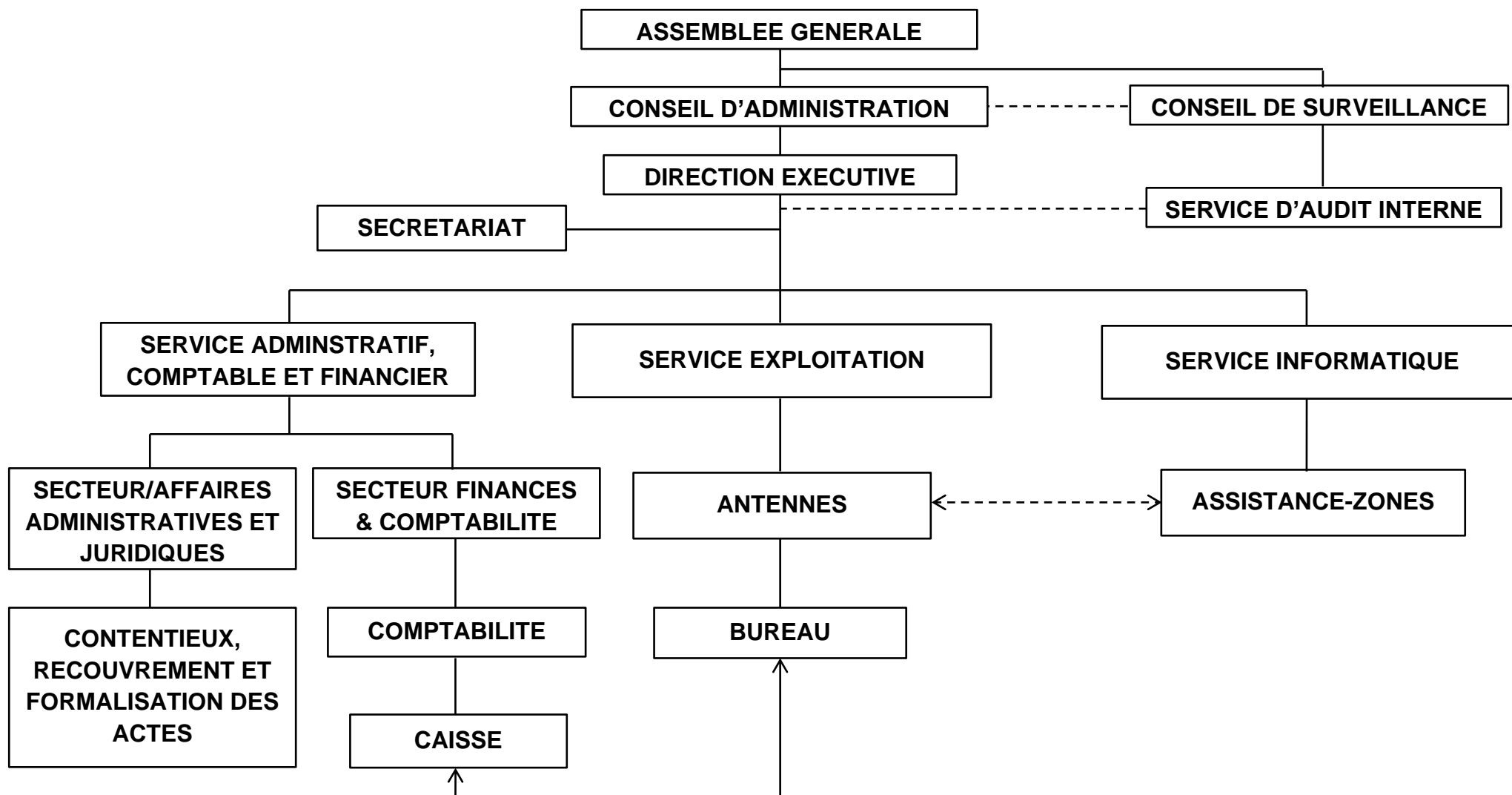
**Source :** Réalisé par nous même

**Tableau 8:** Tableau d'échantillonnage

Eléments	Taille de la population	Population prévue	Population touchée	Coefficient de sondage (100%)	Méthode
Service Exploitation	56	50	45	80%	Aléatoire
Service Administratif et Financier	40	30	20	50%	Aléatoire
Service Audit Interne	3	3	3	100%	Exhaustif
Service Informatique	2	2	2	100%	Exhaustif
Bénéficiaires individuels en Souffrances	250	150	100	40%	Aléatoire
Dossier de crédit des Groupements en souffrance	200	160	130	65%	Aléatoire

**Source :** Réalisé par nous même

## ORGANIGRAMME DE SIA N'SON MICROFINANCE



## TABLE DES MATIERES

DEDICACE 1.....	II
DEDICACE 2.....	III
REMERCIEMENTS .....	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	VI
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
SOMMAIRE .....	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET LE DEROULEMENT DU STAGE .....	4
SECTION 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	5
PARAGRAPHE 1: PRESENTATION DU CABINET PLURIEUX SARL .....	5
A- HISTORIQUE ET ACTIVITES DU CABINET PLURIEUX SARL .....	5
1- HISTORIQUE DU CABINET PLURIEUX SARL .....	5
2- ACTIVITES DU CABINET PLURIEUX SARL.....	5
B- ORGANISATION DU CABINET PLURIEUX SARL.....	6
1- ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	6
2- ORGANISATION TECHNIQUE.....	7
C- MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DOMAINES DE COMPETENCE DU CABINET .....	8
1- MOYENS MIS EN ŒUVRE .....	8
2- DOMAINES DE COMPETENCE DU CABINET PLURIEUX SARL .....	8
PARAGRAPHE 2: PRESENTATION DE L'INSTITUTION DE SIA N'SON MICRO FINANCE.....	9
A- VISION ET MISSION .....	9
1- VISION .....	9
2- MISSION.....	9
B- STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION .....	9
C- LES PARTENAIRES DE SIA N'SON MICRO FINANCE.....	9
D- PRESENTATION DES PRODUITS ET SERVICES DE SIA N'SON MICRO FINANCE.....	10
1- LES SERVICES NON FINANCIERS .....	10
2- LES SERVICES FINANCIERS OFFERTS.....	10
a- <i>Le crédit individuel</i> .....	10
b- <i>Les crédits de groupe et de groupement</i> .....	11
SECTION 2: DEROULEMENT DU STAGE ET LES OBSERVATIONS.....	12
PARAGRAPHE 1: TRAVAUX EFFECTUES AU COURS DU STAGE.....	12
1- TRAVAUX REALISES A LA COMPTABILITE .....	13
2- TRAVAUX REALISES AU COURS DES DIFFERENTES MISSIONS.....	13
PARAGRAPHE 2: OBSERVATIONS .....	15
A- FORCES .....	15
B- LES FAIBLESSES.....	16
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	17
SECTION 1: CADRE THEORIQUES DE L'ETUDE .....	18

<b>PARAGRAPHE 1: PROBLEMATIQUE, INTERET, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE .....</b>	<b>18</b>
A-PROBLEMATIQUE ET INTERET DE L'ETUDE .....	18
1- PROBLEMATIQUE.....	18
2- INTERET .....	19
B- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	20
1- OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	20
2- HYPOTHESES .....	21
<b>PARAGRAPHE 2: REVUE DE LITTERATURE .....</b>	<b>21</b>
A-CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	21
B- SYNTHESE DES TRAVAUX ANTERIEURS.....	22
I. PORTEFEUILLE DE CREDITS ET LES INDICATEURS DE QUALITE.....	23
1. TYPOLOGIE DES CREDITS.....	23
1.1. <i>Le crédit individuel</i> .....	23
1.2. <i>Le crédit solidaire</i> .....	24
2. LES CARACTERISTIQUES DU CREDIT .....	24
2.1. <i>Le taux d'intérêt</i> .....	24
2.2. <i>Dossier de crédit</i> .....	25
2.3. <i>L'approbation du dossier de crédit par le comité de crédit</i> .....	25
2.4. <i>Le décaissement</i> .....	25
2.5. <i>Le suivi du crédit</i> .....	26
2.6. <i>Le remboursement de crédit</i> .....	26
2.7. <i>Les causes et conséquences des impayés</i> .....	26
2.7.1. Les causes des impayés .....	26
2.7.2. Les conséquences des impayés.....	27
2.8. <i>Les indicateurs de qualités du portefeuille de crédit</i> .....	27
2.8.1. Classification du portefeuille à risque.....	28
2.8.1.1. Le portefeuille à risque de 1 jour (5%).....	28
2.8.1.2. Le portefeuille à risque 30 jours (5%).....	28
2.8.1.3. Le portefeuille à risque 90 jours (3%).....	29
2.8.2. Les créances en souffrance .....	29
2.8.3. Dotations aux provisions .....	29
2.8.3.1. Taux de couverture des risques (>40%) .....	29
2.8.3.2. Taux de perte sur créances (1%) .....	29
2.8.3.3. Les contrôles généraux.....	30
2.8.3.4. La gestion du portefeuille.....	32
2.8.3.5. La gestion du risque .....	33
<b>SECTION 2: METHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR L'ANALYSE DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT. ....</b>	<b>34</b>
<b>PARAGRAPHE 1: LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNEES ET D'ECHANTILLONNAGES .....</b>	<b>35</b>
A-LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNEES.....	35
B- LES TECHNIQUES D'ECHANTILLONNAGES.....	36
<b>PARAGRAPHE 2: CADRE OPERATOIRE, DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE.....</b>	<b>36</b>
A-CADRE OPERATOIRE .....	36
B- DIFFICULTES RENCONTREES .....	38
C- LIMITE DE L'ETUDE .....	38
<b>CHAPITRE 3 :PRESENTATION DES RESULTATS ET APPROCHES DE SOLUTION ..</b>	<b>39</b>
<b>SECTION 1: LE PROCESSUS DU REMBOURSEMENT, LES TYPES DU MODELE DE GARANTIE ET L'EVOLUTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT .....</b>	<b>40</b>
<b>PARAGRAPHE 1: LE PROCESSUS DU REMBOURSEMENT ET LES TYPES DU MODELE DE GARANTIE .....</b>	<b>40</b>

A-LE PROCESSUS DU REMBOURSEMENT .....	40
B- LES TYPES DE GARANTIE .....	41
<b>PARAGRAPHE 2: EVOLUTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT .....</b>	<b>41</b>
A-EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE CREDIT .....	41
B- EVOLUTION DES CREDITS EN SOUFFRANCE DE SIA N'SON MICRO FINANCE .....	42
C- EVOLUTION DES CREDITS SAINS .....	43
D- ANALYSE ET CONTROLES DES INDICATEURS.....	44
<b>SECTION 2: VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....</b>	<b>47</b>
<b>PARAGRAPHE 1: VERIFICATION DES HYPOTHESES .....</b>	<b>47</b>
A- VERIFICATION DE L'HYPOTHESE RELATIVE AU NON-REMBOURSEMENT DES CREDITS .....	47
B- VERIFICATION DE L'HYPOTHESE RELATIVE A LA POLITIQUE D'APPRECIATION DES GARANTIES A SIA N'SON AFFECTE LA COUVERTURE DES RISQUES DE CREDIT .....	47
<b>PARAGRAPHE 2: LES SUGGESTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>48</b>
1. PROPOSITION DE SOLUTION A LA DEGRADATION DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT .....	48
2. PROPOSITION DE SOLUTION A LA POLITIQUE D'APPRECIATION DES GARANTIES.....	49
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>52</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>55</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>G</b>